

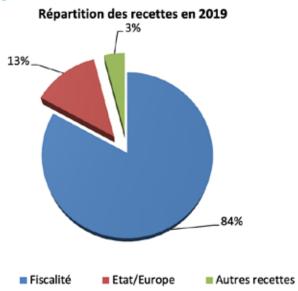
SOMMAIRE

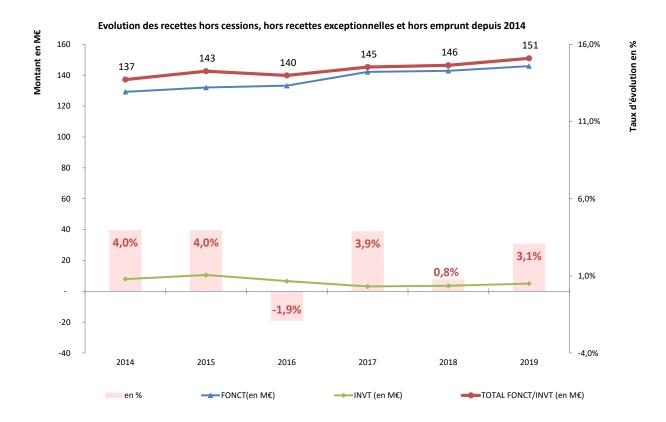
ntroduction	p.4
Situation financière	p.7
Les résultats de l'exercice 2019	_p.10
Les recettes	_p.12
Les dépenses	_p.28
L'épargne	_p.35
L'endettement	_p.36
Les budgets annexes	_p.39
La consolidation des comptes	_p.48
L'analyse rétrospective	_p.52
Les ratios financiers	_p.53
Les annexes	_p.56
Annexe 1 : Des taux de réalisation stables en fonctionnemen	nt,
mais restant à améliorer en investissement	
Annexe 2: PPI 2018-2020/zoom sur les investissements 20	18/2019
Annexe 3: Bilan des prestations par commune	
Annexe 4 : Détail des subventions d'équipement encaissées	en 2019
Annexe 5 : Etat des provisions	

INTRODUCTION

UN EFFET CISEAUX VERTUEUX

Les recettes du TCO



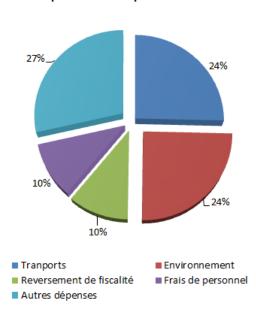


A compter de 2016, les recettes réelles progressent compte tenu d'une fiscalité dynamique sur le territoire (4% en moyenne entre 2016 et 2019). En 2019, à structure constante, nos recettes réelles de fonctionnement augmentent de 2,1% et nos recettes réelles d'investissement augmentent de 41%.

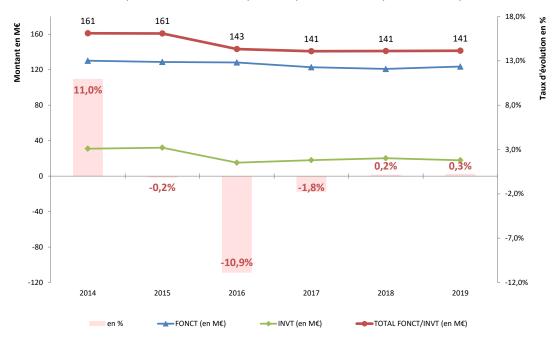
La diminution de recette de 1,9%, constatée en 2016, est liée à la baisse des recettes d'investissement entre 2016 et 2015 (moins de subventions et de FCTVA encaissées en 2016 par rapport à 2015). Parallèlement, les recettes de fonctionnement ont augmenté de 1%.

Les dépenses du TCO

Répartition des dépenses en 2019



Evolution des dépenses hors Cambaie, hors dépenses exceptionnelles et hors capital de la dette depuis 2014



Les dépenses de fonctionnement ont baissé depuis 2016. Les dépenses d'investissement diminuent également à partir de 2016 compte tenu des contraintes financières de l'EPCI (31,5 M€ en moyenne de 2014 à 2015, contre 17,8 M€ sur la période 2016 à 2019).

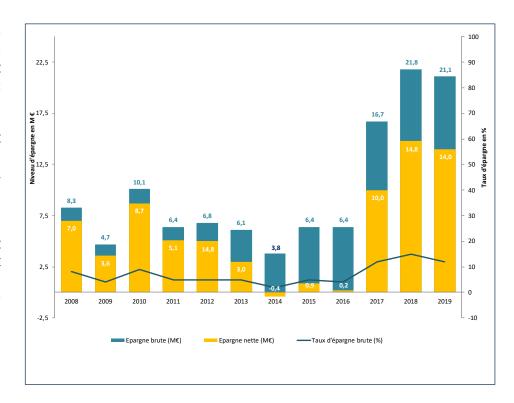
En 2019, à structure constante, nos dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 2,2% et nos dépenses réelles d'investissement baissent de 11,2%.

Des niveaux d'épargne restaurés depuis 2017

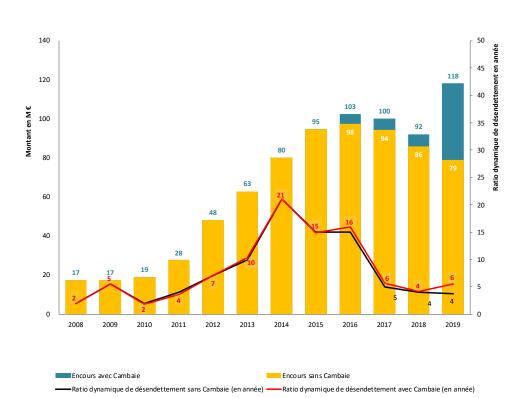
De 2008 à 2013, la moyenne de l'épargne nette était de 5,4 M€. Cette moyenne s'est nettement dégradée de 2014 à 2016 : 0,2 M€.

Depuis 2017 l'épargne nette s'est de nouveau améliorée, avec en moyenne 12,9 M€ de 2017 à 2019.

Le taux d'épargne brute est en moyenne de 13% entre 2017 et 2019 (contre 5,6% entre 2008 et 2016). Ce taux est de 12% en 2019 et est désormais proche de la cible de 15%.



Un EPCI désendetté : une dette remboursable en moins de 6 ans



L'encours de dette n'a cessé de progresser de 2008 à 2016, avec une baisse à compter de 2017.

En 2019, L'encours sans Cambaie continue sa décroissance (98 M€ en 2016 à 79 M€ en 2019).

En revanche, l'encours avec Cambaie passe de 92 M€ à 118 M€ compte tenu du rachat par l'EPFR des parcelles «Chabrier» (28,5 M€).

Depuis 2017, le ratio dynamique de désendettement est inférieur à 6 ans (pour 2019, 4 ans sans Cambaie et 6 ans avec Cambaie).

UNE SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE

Conformément aux dispositions de l'article

L 2312.5 du CGCT, le Président rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. À ce titre, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les **comptes administratifs** correspondant aux différents **budgets annexes.**

Au 31/12/2019, le TCO dispose d'un budget principal et de deux budgets annexes sans autonomie juridique :

- le budget annexe relatif à la gestion des ports de plaisance (avec autonomie financière) :
- le budget annexe relatif à la **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations-GEMAPI** (sans autonomie financière).

Le compte administratif :

- retrace les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice.

L'objectif est de mieux comprendre les données comptables du compte administratif 2019.

Pour rappel, la logique de redressement budgétaire engagée depuis fin 2016 est plus que jamais d'actualité. Notre stratégie consiste à :

- contenir l'évolution de nos dépenses de fonctionnement, pour améliorer notre épargne ;
- investir davantage sur le territoire ;
- contenir un volume d'emprunt soutenable afin de ne pas grever le développement des générations futures.

EVOLUTION DE L'EPARGNE ET DE L'ENCOURS DE DETTE DEPUIS 2008

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution
Epargne brute (en M€)	8,3	3,5	10,1	7,5	6,8	6,1	3,8	6,4	6,4	16,7	21,8	21,1	(-) 3,2%
Epargne nette (en M€)	7	2,4	8,7	6,2	4,8	3	(-) 0,4	0,9	0,2	10	14,8	14	(-) 5,4%
Encours de dette hors portage EPFR (en M€)	17	17	19	28	48	63	80	95	95	94	86	79	(-) 8,1%
Encours de dette (€ par habitant)	86	86	91	131	226	293	375	441	454	436	396	364	(-) 8,1%
Ratio dynamique de désendettement hors portage EPFR (en année)	2,0	5,5	1,9	3,7	7,1	10,3	21,1	14,9	15,0	5,0	4,0	3,7	(-) 7,5%

Pour rappel, le TCO a signé en juin 2018 une contractualisation financière avec l'Etat. Dans ce cadre, l'EPCl s'est engagé à :

- 1. Limiter l'évolution annuelle de ses dépenses réelles de fonctionnement à 1,5% entre 2018-2020 ;
- 2. Améliorer sa capacité de désendettement ;
- 3. Améliorer son besoin de financement.

Pour la 2e année consécutive, le TCO a respecté les engagements prévus au contrat financier signé avec l'État.

	Cibles du contrat	Résultats CA 2019
Dépenses réelles de fonctionnement	108 480 669	107 290 345
Capacité de désendettement	5,9 ans	3,7 ans
Besoin de financement	- 1 846 000	- 7 145 208

1) Les dépenses réelles de fonctionnement de référence sont en deçà du plafond fixé par le contrat (écart de 1,308 M€) :

	CA 2018	CA 2019	Évolution
Dépenses Réelles de Fonctionnement (global) (a)	123 487 452	127 552 655	3,3%
RETRAITEMENT (Atténuations de produits/provisions) (b)	20 846 653	20 262 310	-2,8%
Dépenses réelles de fonctionnement (ramenées à la même base que le contrat = a-b)	102 640 799	107 290 345	4,5%
Dépenses réelles de fonctionnement plafond fixé par le contrat	106 877 507	108 480 669	1,5%

2) La capacité de désendettement (définie comme le rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute) est de 3,7 ans hors Cambaie (<5,9 ans) :

Capacité de désendettement (hors foncier Écocité EPFR/en année)	4	3,7
Capacité de désendettement (en année) plafond fixé par le contrat	6,7	5,9

3) Le besoin de financement (défini comme les emprunts minorés des remboursements de dette) est de -7 M€ (< -1,8 M€) :

	CA 2018	CA 2019
Besoin de financement	- 3 010 032	- 7 145 208
Besoin de financement fixé par le contrat	- 126 381	- 1 846 000

Le TCO n'ayant pas mobilisé d'emprunt en 2019, ce ratio s'est amélioré.

DONNÉES DE RETRAITEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 PRISES EN COMPTE DANS CE RAPPORT (SECTION DE FONCTIONNEMENT)

en M€	2018	2019
Les recettes	2,469	2,762
Rattachements non suivis d'effet	0,948	0,498
Pénalités appliquées sur marchés	1,023	0,209
Avoirs et régularisations	0,165	0,168
Refacturation aux budgets annexes	0,206	0,139
Autres	0,127	0,246
Provisions	-	1,502
Produits de cession	3,531	33,169
Les dépenses	2,641	4,062
Contributions complémentaires lleva	-	1,400
Annulation titres de recettes	0,606	0,692
Subvention d'équilibre BA ports de plaisance	0,250	0,768
Participation BA GEMAPI	0,720	1,189
Intérêts moratoires	0,128	-
Transaction déchèterie Chaloupe St Leu	0,108	-
Indemnité AFD pour non réalisation d'un prêt	0,075	-
Transfert de la compétence "zones d'activités"	0,340	-
Lutte contre la dengue	0,334	-
Autres	0,080	0,013

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2019 DU BUDGET PRINCIPAL HORS RESTES À RÉALISER

Section de fonctionnement

Recettes

Dépenses

Excédent Reporté des exercices antérieurs (002)

5 314 084,90

Dépenses Réelles

127 552 655,06

Recettes Réelles

181 826 228,37 dont 33 169 467,97 € de produits de cession

Dépenses d'Ordre *

de section à section 42 436 092,41

Recettes d'ordre*

de section à section 2 331 327,49

Résultat cumulé de l'exercice (a)

19 482 893,29dont résultat de l'exercice
14 168 808,39

Section d'investissement

Recettes

Dépenses

Déficit reporté des exercices antérieurs

(001) 10 148 840,78

Recettes Réelles**

40 740 505,00 (1068 inclus de 10 601 832,06)

Dépenses Réelles**

82 445 985,06 dont hors dette et hors Cambaie (EPFR) 17 865 503,09

Recettes d'ordre*

à l'intérieur de la section 293 878,86 de section à section 42 436 092,41

Dépenses d'Ordre*

à l'intérieur de la section 293 878,86 de section à section 2 331 327,49

Solde d'exécution (b)

(-) 11 749 555,92

Résultat global de l'exercice (a)+(b) =

7 733 337,37

Résultat propre de l'exercice (a)+(b)

=(hors soldes reportés: comptes 001 ; 002 ; 1068)

1 966 261,19

Résultats hors comptes 001 et 002: 12 568 093,25

en conformité avec le résultat du compte de gestion du comptable

^{*}Mouvements en dépenses ou en recettes ne générant ni encaissement ni décaissement effectif

^{**}Les recettes et dépenses réelles d'investissement incluent un remboursement anticipé de dette de 2,1 M€

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT UN RÉSULTAT CUMULÉ DE +19,483 M€

Le résultat de la section de fonctionnement correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Il faut y ajouter la reprise du résultat des années antérieures afin d'obtenir le

résultat cumulé d'exécution.

Pour l'année 2019, ce résultat cumulé d'exécution s'élève à 19 482 893,29€ (rappel 2018 = 15 915 916,96€).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes réelles (a)	181 826 228,37	Dépenses réelles (c)	127 552 655,06
Recettes d'ordre (b)	2 331 327,49	Dépenses d'ordre (d)	42 436 092,41
RESULTAT DE L'EXERCICE (e) =(a) + (b) - (c) - (d)			14 168 808,39
Excédent reporté (f)			5 314 084,90
RESULTAT CUM	JLE D'EXECUTION = (e) + (f)		19 482 893,29

II - SECTION D'INVESTISSEMENT UN BESOIN DE FINANCEMENT DE 12,255 M€

Le besoin de financement se compose :

- du solde d'exécution (= solde des recettes et des dépenses + excédent reporté de la section d'investissement) ;
- et des restes à réaliser en recettes et en dépenses. Les restes à réaliser correspondent, d'une part, aux

recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et, d'autre part, aux dépenses engagées non mandatées.

Pour l'année 2019, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 12 255 107,71€ (rappel 2018 = 10 601 832,06€).

SECTION D'INVESTISSEMENT

	(-) 12 255 107,71		
Restes à réaliser Recettes (g)	-	Restes à réaliser Dépenses (h)	505 551,79
SOI	(-) 11 749 555,92		
	(-) 10 148 840,78		
Recettes d'ordre (b)	42 729 971,27	Dépenses d'ordre (d)	2 625 206,35
Recettes réelles (a)	40 740 505,00	Dépenses réelles (c)	82 445 985,06

III - UN RÉSULTAT À AFFECTER DE 7,228 M€

Le résultat cumulé d'exécution de la section de fonctionnement est affecté, en priorité, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

AFFECTATION DU RESULTAT

RESULTAT CUMULE D'EXECUTION (a)	19 482 893,29
Couverture du besoin de financement (b)	(-) 12 255 107,71
EXCEDENT CUMULE (c) = (a) + (b)	7 227 785,58
Couverture des restes à réaliser de la section de fonctionnement	-
SOLDE A AFFECTER* (e) = (c)	7 227 785,58

^{*}Rappel 2018 du solde à affecter : 5 314 084,90 €

Le solde à affecter, soit 7 227 785,58€, permettra dans le cadre du budget supplémentaire, d'ajuster les crédits prévus au budget primitif 2020.

DES RECETTES GLOBALES EN AUGMENTATION

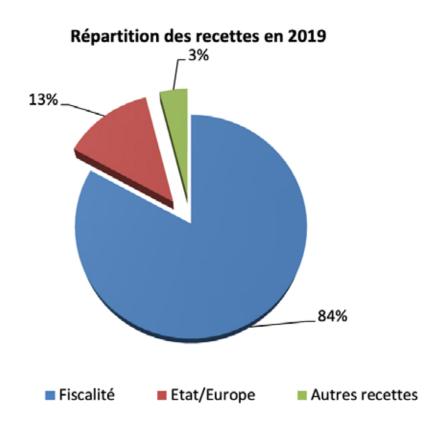
Les recettes réelles (fonctionnement et investissement) de l'exercice 2019 s'élèvent à 186,865 M€ (hors 1068). Globalement, l'évolution des recettes réelles est de +18,8% par rapport à 2018. Hors produits de cessions, hors recettes exceptionnelles et emprunts, l'évolution est de +3,1%.

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES (hors cessions, hors recettes exceptionnelles et hors emprunts)

La structure de nos recettes pour 2019 est la suivante :

- le produit de la fiscalité représente 84% de nos recettes ;
- la part des dotations État et Europe représente 13% ;
- les autres recettes représentent 3%.

Le TCO n'a pas eu recours à l'emprunt pour le financement de ses investissements 2019.



NATURE	CA 2018	CA 2019	Evolution
FISCALITÉ (dont compensations fiscales)	123 125 263,29	126 823 932,50	3,0%
DOTATIONS / PARTICIPATIONS ÉTAT EUROPE	17 337 127,47	19 477 348,40	12,3%
AUTRES RECETTES	5 943 822,13	4 612 688,37	-22,4%
S/TOTAL HORS CESSIONS, HORS RECETTES EXCEPTIONNELLES ET HORS EMPRUNTS	146 406 212,89	150 913 969,27	3,1%
PRODUITS DE CESSION	3 531 245,99	33 169 467,97	839,3%
RECETTES EXCEPTIONNELLES	3 304 667,71	2 781 464,07	-15,8%
EMPRUNTS	4 000 000,00		-100,0%
TOTAL (1 4000)	457.040.400.50	400 004 004 04	40.00/
TOTAL (hors 1068)	157 242 126,59	186 864 901,31	18,8%
TOTAL (avec 1068)	167 904 078,59	197 466 733,37	17,6%

Le produit de la fiscalité a évolué de 3%, compte tenu du dynamisme de la base taxable.

Les dotations, les participations de l'Etat et de l'Europe ont augmenté de 12,3%. Cette progression s'explique par :

- l'encaissement en 2019 de subventions d'investissement plus importantes qu'en 2018 (2,116 M€ contre 0,585 M€ en 2018) ;
- un montant de FCTVA perçu en 2019 de 2,399 M€ contre 1,370 M€ en 2018 ;
- une DGF qui a progressé de 0,168 M€.

En revanche, le poste « autres recettes » a baissé de 22,4% :

- les subventions d'investissement ont diminué de 70% (notamment la part de la Région a baissé de 82,3% compte tenu des acomptes et soldes de subventions versées en 2018) :
- en 2018, le TCO a régularisé les mouvements liés aux équipements transférés à ILEVA en 2014 (échéances d'emprunt à hauteur de 0,820 M€ relatives à l'exercice 2018). Cette recette ne se retrouve plus en 2019.

Les produits de cession ont augmenté fortement (dont 28,460 M€ pour les parcelles Chabrier dans le cadre du grand projet Ecocité).

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES RECETTES RÉELLES

	CA 2018	CA 2019		Évolution
	OA 2010	OA 2013	%	en €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	148 847 853,23	181 826 228,37	22,2%	32 978 375,14
RECETTES DE FONCTIONNEMENT dont hors cessions et hors recettes exceptionnelles	142 847 410,39	145 894 490,08	2,1%	3 047 079,69
FISCALITÉ	123 125 263,29	126 823 932,50	3,0%	3 698 669,21
Fiscalité directe :	93 198 048,00	97 257 264,00	4,4%	4 059 216,00
Cotisation Foncière des Entreprises	20 620 349,00	20 683 058,00	-	-
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	9 216 570,00	10 606 270,00	-	-
Reversement FNGIR	8 528 461,00	8 534 988,00	-	-
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	1 113 477,00 20 097,00	1 208 049,00 17 232,00	_	-
Taxe additionnelle à la TF sur propriétés non bâties	103 049,00	104 168,00	_	-
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	31 234 029,00	32 622 357,00	-	-
Taxe d'habitation	10 791 612,00	11 228 810,00	-	-
Dotation de compensation de la réforme TP	4 489 156,00	4 415 452,00	-	-
Compensations fiscales	5 228 937,00	6 465 415,00	-	-
Rôles supplémentaires Autres	1 852 311,00	1 044 371,00 327 094,00	-	-
Fiscalité indirecte :	29 927 215,29	29 566 668,50	-1,2%	- 360 546,79
Versement transport Compensation VT	24 699 620,92 491 063,46	24 136 441,60 481 394,57	-	-
Fonds d'Investissement Routier et des Transports	1 869 704,91	1723391,33	-	
Taxe Sur les Surfaces Commerciales	2 026 826,00	2 025 441,00	-	-
Taxe de séjour	840 000,00	1 200 000,00		
DOTATIONS ÉTAT	12 838 539,93	13 006 891,94	1,3%	168 352,01
Dotation Globale de Fonctionnement Dotation Générale de Décentralisation	9 815 480,00 3 023 059,93	9 983 832,00 3 023 059,94	-	-
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			40.20/	746 250 24
	4 091 229,90	3 344 870,59	-18,2%	- 746 359,31
Eco-organismes	1 389 082,86	1 040 233,08	-	-
Fonds Social Européen (PLIE) Région (Transports scolaires)	534 100,00	530 600,00	_	_
Participations en matière de ressources humaines	2 163 382,66	1 747 463,90	_	_
Autres	4 664,38	26 573,61	-	_
PARTICIPATIONS DES USAGERS	2 698 005,38	2715037,30	0,6%	17 031,92
Transports scolaires	1 900 953,32	1 632 000,00	-	-
Loyers, dont Zones d'activités	541 591,32	877 768,28	_	-
Transports	220 552,85	143 896.84	-	-
Environnement	8 075,47	9 9 10,41	-	-
Autres	26 832,42	51 461,77	-	-
AUTRES RECETTES	94 371,89	3 757,75	-96,0%	- 90 614,14
RECETTES EXCEPTIONNELLES	2 469 196,85	2 762 270,32	11,9%	293 073,47
PRODUITS DE CESSION	3 531 245,99	33 169 467,97	839,3%	29 638 221,98
RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 394 273,36	5 038 672,94	-40,0%	- 3 355 600,42
RECETTES D'INVESTISSEMENT hors emprunts et autres recettes	3 558 802,50	5 019 479,19	41,0%	1 460 676,69
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 188 612,64	2 620 975,34	19,8%	432 362,70
État	557 370,00	1 354 804,14	-	-
Région	1 527 262,91	270 770,53	-	-
Département	6 827,48	27 309,92	-	-
FEDER Autros	28 261,84	762 732,95	-	-
Autres DOTATIONS ÉTAT (FCTVA)	68 890,41 1 370 189,86	205 357,80 2 398 503,85	75,0%	1 028 313,99
AUTRES RECETTES (dont lleva)	835 470,86	19 193,75	-97,7%	- 816 277,11
		13 133,13		
EMPRUNT	4 000 000,00		-100,0%	- 4000000,00
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES RÉELLES (hors cessions, hors recettes exceptionnelles et emprunts)	146 406 212,89	150 913 969,27	3,1%	4 507 756,38
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES RÉELLES (hors 1068)	157 242 126,59	186 864 901,31	18,8%	29 622 774,72
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ	10 661 952,00	10 601 832,06	-0,6%	- 60 119,94
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES RÉELLES (avec 1068)	167 904 078,59	197 466 733,37	17,6%	29 562 654,78
Recettes réelles d'investissement, hors remboursement anticip	ı oé de dette de 2.1 M€ inte	ervenu en 2019		

1. DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN LÉGÈRE HAUSSE (À STRUCTURE CONSTANTE)

Globalement, les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 22,2%. Cependant, à structure constante hors cessions et hors recettes exceptionnelles, l'évolution est de +2,1%.

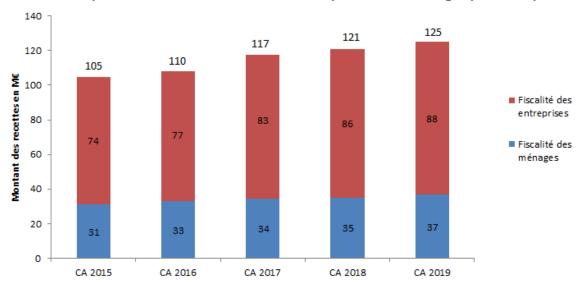
A- LES PRODUITS DE LA FISCALITÉ

Au sein des recettes fiscales, hors Fonds d'Investissement Routier et des Transports (FIRT), le TCO perçoit deux types d'imposition : les impôts économiques, acquittés par les entreprises et les impôts ménages par les particuliers. Globalement, le produit de la fiscalité (en intégrant les compensations fiscales) représente 126,824 M€ en 2019, soit +3% par rapport à 2018.

Cette augmentation est liée à la seule croissance des bases car le TCO n'a pas fait évoluer les taux de la fiscalité directe.

La fiscalité « entreprises » représente 70% du produit fiscal encaissé par le TCO en 2019 (niveau stable).

Répartition de la fiscalité entre les entreprises et les ménages (hors FIRT)



FISCALITÉ « ENTREPRISES» +3%

	CA 2019	CA 2010		olution	
	CA 2016	CA 2019	%	en€	
FISCALITÉ ENTREPRISES	85 847 636,68	88 438 716,38	3,0%	2 591 079,70	
Fiscalité directe : Cotisation Foncière des Entreprises Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux Reversement FNGIR Taxe d'enlèvement des ordures ménagères Dotation de compensation de la réforme TP Autres compensations CFE et CVAE	55 920 421,39 20 620 349,00 9 216 570,00 1 113 477,00 8 528 461,00 7 517 110,39 4 489 156,00 4 435 298,00	58 872 047,88 20 683 058,00 10 606 270,00 1 208 049,00 8 534 988,00 7 844 484,88 4 415 452,00 5 579 746,00	5,3% 0,3% 15,1% 8,5% 0,1% 4,4% -1,6% 25,8%	2 951 626,49 62 709,00 1 389 700,00 94 572,00 6 527,00 327 374,49 - 73 704,00 1 144 448,00	
Fiscalité indirecte : Versement transport Compensation Versement transport Fonds d'Investissement Routier et des Transports Taxe Sur les Surfaces Commerciales Taxe de séjour	29 927 215,29 24 699 620,92 491 063,46 1 869 704,91 2 026 826,00 840 000,00	29 566 668,50 24 136 441,60 481 394,57 1 723 391,33 2 025 441,00 1 200 000,00	-1,2% -2,3% -2,0% -7,8% -0,1% 42,9%	- 360 546,79 - 563 179,32 - 9 668,89 - 146 313,58 - 1 385,00 360 000,00	

FISCALITÉ DIRECTE

La cotisation Économique Territoriale (31,289 M€) est répartie entre :

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 20,683 M€

En 2019, le produit de la CFE a augmenté de 0,3%, soit +0,063 M \in . Cette faible évolution s'explique par le fait qu'une partie des bases taxées a été exonérée et a fait l'objet d'une compensation à hauteur de 0,634 M \in .

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : 10,606 M€

La CVAE est une recette relativement volatile qui dépend de l'évolution de la valeur ajoutée des entreprises redevables. La progression de la CVAE est de +15,1% entre 2018 et 2019 soit +1,389 M€ et s'explique par le dynamisme de l'activité économique du territoire.

L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) : 1,208 M€

L'IFER a été créée pour prendre en compte certains équipements impossibles à imposer en fonction des valeurs locatives (cotisation foncière) ou des valeurs ajoutées (cotisation sur la valeur ajoutée). Elle concerne les différentes technologies de production d'électricité (solaire, éolien, photovoltaïque, etc.), la téléphonie (centraux et antennes relais), le transport ou le stockage d'énergie (transformateurs électriques, installations de stockage d'hydrocarbures).

Il s'agit d'une somme forfaitaire, liée aux caractéristiques de l'équipement. Il ne s'y applique donc pas de taux, mais un montant fixe établi nationalement en fonction de la puissance, du nombre de km, etc.

La recette a progressé de 8,5% par rapport à 2018, compte tenu de l'augmentation du nombre d'établissement constatée sur le territoire (69 en 2019 contre 64 en 2018).

Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) : 8,534 M€

Cette recette a été mise en place suite à la suppression de la taxe professionnelle (mécanisme de neutralisation).

La Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères (TEOM) : 7,844 M€

Il s'agit de la part de TEOM payée par les entreprises. Pour rappel, le TCO a décidé de limiter, à partir de 2018, les exonérations facultatives de TEOM aux seuls locaux de professionnels et d'habitation situés hors d'une desserte de collecte. La base de TEOM est toujours aussi dynamique sur le territoire.

La Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) : 4,415 M€

Le mécanisme de minoration de la DCRTP a été appliqué en 2019. Pour rappel, la loi de finances 2019 a prévu une baisse globale de la DCRTP qui est répartie entre les collectivités au prorata de leurs recettes réelles de fonctionnement. La perte pour le TCO est de 0,074 M€ (soit -1,65% par rapport à 2018).

Les compensations fiscales (CFE et CVAE) : 5,579 M€

Les autres recettes de la fiscalité directe comprennent essentiellement les compensations attribuées aux collectivités, suite aux exonérations décidées par l'Etat et aux différentes réformes de la fiscalité locale intervenues depuis 2011.

	CA 2018	CA 2019	Evolution	
	CAZUIO	CA 2019	%	en€
COMPENSATIONS FISCALES	4 435 298,00	5 579 746,00	26%	1 144 448,00
Exonération en zones d'aménagement du territoire	3 169 627,00	4 293 284,00	35%	1 123 657,00
Exonération compensées pour la CVAE	1 245 362,00	1 279 261,00	3%	33 899,00
Exonération pour réduction des bases des créations d'entreprises	12 576,00	7 201,00	-43%	- 5 375,00
Autres exonérations	7 733,00	_	-100%	- 7 733,00
AUTRES COMPENSATIONS (relèvement seuil VT)	491 063,46	481 394,57	-2%	- 9 668,89

Pour 2019, les compensations fiscales représentent 5,579 M€. Cette augmentation de +1,144 M€ par rapport à 2018 est due à deux dispositions de la loi de finances 2019 :

- l'exonération totale pour les entreprises assujetties à la base minimum, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5 000€ montant compensé 0,634 M€;
- l'augmentation du taux d'exonération pour les Zones Franches d'Activités : montant compensé : 0,434 M€.

FISCALITÉ INDIRECTE

Le versement transport (VT): 24,617 M€

Le taux en vigueur du VT est inchangé depuis le 1er mars 2012, soit 2%. Pour rappel, le versement transport est calculé en multipliant les rémunérations des salariés par le taux de contribution fixé (2% pour le TCO). L'assiette prise en compte est la base des cotisations d'assurance maladie à la charge de l'employeur. Cette recette a encore baissé en 2019 : -2,3%. Le taux étant inchangé, c'est l'effectif déclaré qui a baissé.

Pour la 3e année consécutive, le TCO a perçu une compensation de 0,481 M€ au titre de cette taxe (relèvement du seuil par l'État à 11 salariés).

ÉVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE DES DÉPENSES DE TRANSPORT

ì		
	CA 2018	CA 2019
Recettes (a)	33 670 292,18	31 863 952,89
VT + compensation	25 190 684,38	24 617 836,17
DGD transports scolaires	3 023 059,93	3 023 059,94
Participation des familles aux transports scolaires	1 900 953,32	1 632 000,00
FIRT	1 869 704,91	1 723 391,33
Participation des collectivités aux transports scolaires	534 100,00	530 600,00
Autres recettes	1 151 789,64	337 065,45
Dépenses (b)	38 614 768,64	40 396 353,70
Transports des voyageurs (kar'ouest)	23 136 053,27	24 708 867,68
Transports scolaires	14 407 187,71	14 513 574,94
Charges de personnel	900 732,39	916 522,57
Autres dépenses	170 795,27	257 388,51
Taux de couverture recettes transport/dépenses (à structure constante) (a/b)	87%	79%

Les déterminants du calcul du taux de couverture des dépenses de transport sont les suivants :

- en recettes (31,863 M€), il s'agit du produit du Versement Transport, de la DGD transports scolaires, des participations des familles, de la taxe carburant (FIRT) et de la participation de la Région aux transports scolaires ;
- en dépenses (40,396 M€), il est intégré l'ensemble des charges de fonctionnement relatives aux transports urbains et scolaires.

Compte tenu d'une évolution défavorable des recettes (principalement du VT) et d'une augmentation des dépenses de transports urbains, le taux de couverture baisse de 10% (79% en 2019, contre 87% en 2018).

LA TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOM): 2,025 M€

La TASCOM est due par les établissements dont la surface de vente dépasse 400 m2 et dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur ou égal à 0,460 M€. Elle est quasi stable par rapport à 2018 (-0,1%).

Pour rappel, les cotisations de TASCOM versées l'année N correspondent à la déclaration du chiffre d'affaires de l'année N-2 ainsi qu'à d'éventuelles régularisations d'années antérieures.

Sur 2019 on constate une augmentation du nombre d'établissement, du chiffre d'affaires et des surfaces de vente. Cependant, les cotisations perçues en 2019 restent légèrement inférieures à celles de 2018. En effet, en 2018, une entreprise a payé une TASCOM d'un montant de 120 000€ au titre des régularisations antérieures.

LA TAXE DE SÉJOUR : 1,200 M€

Cette recette a augmenté de 42,9% entre 2018 et 2019. Cette augmentation est liée à l'évolution des tarifs au 1er janvier 2019. Pour rappel, sous l'impulsion de l'IRT, les intercommunalités de La Réunion ont harmonisé leurs tarifs en 2019.

ÉVOLUTION DE LA TAXE DE SÉJOUR

Taxe de séjour (en €)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Produit de la saison touristique	507 000,00	534 000,00	620 000,00	682 287,00	745 300,00	1 278 500,00
				dont 0,116 M€		
				comptabilisés en		
				2018		
Evol N+1/N	-	5%	16%	10%	9%	87%
Comptabilisation TCO	384 278,54	500 000,00	690 000,00	650 000,00	840 000,00	1 200 000,00
Evol N+1/N	-	30%	38%	-6%	29%	43%

Il est à noter un léger décalage entre « le produit de la saison touristique » et la « comptabilisation du TCO » du fait que les recettes du 4e trimestre de l'année (N) sont déclarées en janvier de l'année suivante (N+1) et titrées en N+1.

FISCALITÉ « MÉNAGES» : +4,5%

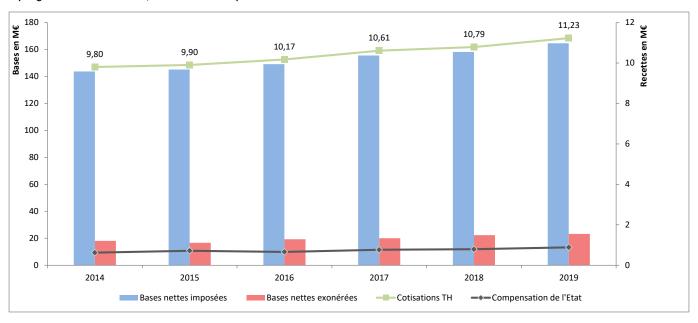
	CA 2018	CA 2019	É۱	volution	
	CA 2010	CA 2019	%	en€	
FISCALITÉ MÉNAGES DIRECTE	35 425 315,61	37 013 751,12	4,5%	1 588 435,51	
Taxe d'habitation Compensation relative à la taxe d'habitation Taxe d'enlèvement des ordures ménagères Taxe Foncière sur les propriétés non bâties Taxe additionnelle à la taxe foncière sur propriétés non bâties	10 791 612,00 793 639,00 23 716 918,61 20 097,00 103 049,00	11 228 810,00 885 669,00 24 777 872,12 17 232,00 104 168,00	4,1% 11,6% 4,5% -14,3% 1,1%	437 198,00 92 030,00 1 060 953,51 - 2 865,00 1 119,00	

La recette relative à la fiscalité sur les ménages a augmenté de 4,5% par rapport à 2018.

LA TAXE D'HABITATION (TH): 11,228 M€

Avec un taux de 6,82%, inchangé depuis 2012, cette recette a progressé en 2019 de 4,1%. La mise en place de la réforme

de la taxe d'habitation aurait dû conduire à une baisse des niveaux de cotisation avec en parallèle une augmentation des compensations versées par l'Etat. Toutefois, sur la même période, le TCO connaît une évolution physique de ses bases de taxe d'habitation de +1,82%, due notamment aux constructions nouvelles.



LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) : 24,777 M€

Il s'agit de la part de TEOM perçue sur les ménages (taux inchangé de 16% depuis 2016). Le produit augmente de 4,5% par rapport à 2018.

Cependant, la TEOM (entreprises + ménages) ne permet toujours pas de couvrir l'ensemble des dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets ménagers. Le différentiel est financé par le budget général.

Taux de couverture = TEOM rapportée aux dépenses nettes de collecte et traitement des ordures ménagères

*Le retraitement est lié aux mouvements exceptionnels d'ILEVA (provision en recettes et redimensionnement de la contribution à lleva suite au contentieux engagé par la Région).

Le taux de couverture de la TEOM rapportée aux dépenses nettes de collecte et traitement des ordures ménagères s'améliore par rapport à 2018 (88% contre 83%).

Cette meilleure couverture des dépenses par les recettes est due au dynamisme de la TEOM associée à une maîtrise des dépenses.

ÉVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE

	CA 2018	CA 2019
Recettes	33 124 482,13	35 229 586,34
TEOM	31 234 029,00	32 622 357,00
Subvention des Eco organismes	1 336 064,86	1 040 233,08
Reprise sur provision (Ileva)	-	1 402 000,00
Redevance spéciale	-	2 457,75
Autres recettes	554 388,27	162 538,51
Dépenses	40 440 021,21	40 889 751,54
Collecte (dont Mafate)	21 570 063,58	21 013 591,51
Traitement	12 417 657,38	13 179 211,64
Dépenses exceptionnelles (Ileva)	917 000,00	1 399 961,00
Médiation	2 759 523,83	2 857 369,36
Charges de personnel	2 059 617,55	1 825 916,58
Subventions aux associations	227 650,75	280 702,12
Autres dépenses (frais de fonctionnement divers liés à la compétence environnement)	488 508,12	332 999,33
Taux de couverture de la TEOM/dépenses nettes	81%	85%
Taux de couverture de la TEOM/dépenses nettes à structure constante*	83%	88%

LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES : 0,017 M€

Entre 2018 et 2019 la taxe foncière sur le non bâti a diminué de 14,3%. Cette baisse est essentiellement due au dispositif de la loi de finance 2019 (article 1395H du CGI) qui prévoit une exonération à hauteur de 80% pour les terres agricoles dans les DOM (Forêts et terres agricoles). Ce dispositif est maintenu pour 2020.

TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE ET INDIRECTE (Référence locales)

-BENCHMARKING-

	Fiscalité Directe					Fiscalité Indirecte
	TEOM	Taxe habitation	Taxe foncière sur le non bâti	CFE	TASCOM	VT
CIVIS CIREST	17,91 17,00	6,90 6,84	1,77 1,79	29,03 27,60	1,10 1,00	2,00 1,80
TCO	16,00	6,82	1,43	25,00	1,15	2,00
CINOR CASUD	14,80 16,70	6,72 6,70	1,29 1,75	23,17 22,76	1,05 1,05	2,00 1,80
MOYENNE	16,48%	6,80%	1,60%	25,51%	1,06%	1,92%

Le TCO présente des taux de TEOM et de CFE légèrement inférieurs à la moyenne des intercommunalités de La Réunion.

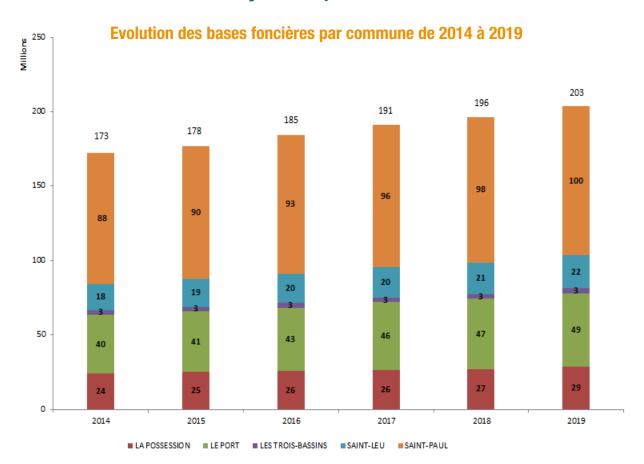
ZOOM SUR LES TRAVAUX DE L'OBSERVATOIRE FISCAL EN 2019

L'observatoire fiscal, en place depuis 2011 au TCO, intervient sur trois principaux axes :

- assurer un suivi analytique du tissu fiscal territorial année après année ;
- participer à l'optimisation des bases fiscales ;
- organiser la tenue des Commissions Intercommunales des Impôts Directs (CIID).

Le calcul des impôts locaux se réalise à partir des valeurs locatives des locaux d'habitations et profes-sionnels. Cette valeur locative constitue la base à laquelle vient s'appliquer un taux d'imposition voté par le TCO. Il est donc indispensable de disposer de bases fiables et exhaustives pour assurer une fiscalité équitable.

La fiscalité des ménages, une recette dynamique sur le territoire.



Entre 2014 et 2019, les bases du foncier bâti ont augmenté en moyenne sur le TCO de 3,45%/an. Cette augmentation annuelle est bien au-dessus de la moyenne nationale qui était de 2,2% en 2018. L'augmentation peut s'expliquer par le dynamisme de la construction sur le territoire (augmentation quantitative), par l'amélioration de la qualité des bases liées au travail des services fiscaux et du travail des observatoires communaux et intercommunal (augmentation qualitative).

Sur la période, les évolutions par commune sont hétérogènes :

- St-Leu et Trois-Bassins voient leurs bases progresser de 5% (5,03% et 4,90%) ;
- La Possession (4,24%) et le Port (3,60%) ont des augmentations plus mesurées ;
- St Paul, avec 2,68%, reste au-dessus de la moyenne nationale mais progresse moins vite que les autres communes du TCO.

Cette hétérogénéité dans la progression des bases s'explique par la situation particulière de chaque commune, à leur dynamisme de développement urbain ainsi qu'au travail de fiabilisation des bases.

De façon plus générale, cette progression des bases concerne l'ensemble des taxes TFB, TFNB, TH et CFE, Gemapi et TEOM.

GLOSSAIRE

TFB: Taxe Foncière Bâti TFNB: Taxe Foncière Non Bâti TH: Taxe d'Habitation

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

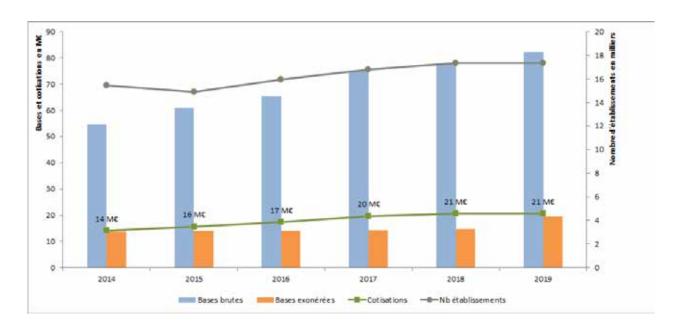
La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), une recette qui tend à se stabiliser depuis 2018.

La Cotisation Foncière des Entreprises est l'une des 2 composantes de la Contribution Economique Territoriale (CET) avec la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Contrairement à la taxe professionnelle, dont elle reprend l'essentiel des règles, la CFE est basée uniquement sur les biens soumis à la taxe foncière. Cette taxe est due dans chaque commune où l'entreprise dispose de locaux et de terrains.

Le taux de la CFE est fixé par la commune ou l'EPCI sur le territoire duquel le redevable a des biens imposables. Pour le TCO, le taux est de 25%.

La CFE est calculée sur la valeur locative des biens immobiliers soumis à la taxe foncière que l'entreprise a utilisée pour son activité professionnelle au cours de l'année N-2.

Evolution des bases, du nombre d'établissements redevables et des cotisations de CFE de 2014 à 2019



Depuis 2014, les bases brutes de CFE ont progressé de 8,6% en moyenne par an (avec de grandes disparités d'une année à l'autre). Parallèlement les bases exonérées ont été quasi stables. En revanche, elles ont augmenté en 2019 (+32% : impact de la loi de finances 2019 sur la mise en place de nouvelles exonérations). De fait, nous avons une quasi-stabilité de la recette entre 2018 et 2019, qui s'établit à 20,683 M€.

Par ailleurs, même si le nombre d'établissements augmente depuis 2014, le volume des cotisations perçues se stabilisent compte tenu des exonérations et réduction de bases, notamment celles pour les entreprises nouvelles.

B- LES CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 9,983 M€

En 2019, la DGF a augmenté de 1,7% par rapport à 2018, soit 9,983 M€. La dotation d'intercommunalité évolue de 9,7%, compte tenu des règles d'évolution prévues à la loi de finances 2019. En revanche, la dotation de compensation diminue car il s'agit d'une variable d'ajustement dans l'enveloppe des dotations de l'Etat.

	CA 2018	CA 2019	Evol	ution
	CA 2010		%	en€
Dotation d'Intercommunalité	3 276 644	3 595 135	9,7%	318 491
Dotation de Compensation	6 538 836	6 388 697	-2,3%	- 150 139
Dotation Globale de Fonctionnement	9 815 480	9 983 832	1,7%	168 352

La Dotation Globale de Décentralisation (DGD) : 3,023 M€

Cette recette est stable par rapport à 2018.

	CA 2018 CA 2019	CA 2010	Evol	lution	
		%		en€	
Dotation Générale de décentralisation	3 023 059,93	3 023 059,94	0%	0	

C-LES AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	CA 2018 CA 2019		Év	olution
	CA 2016	CA 2019	%	en€
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 091 229,90	3 344 870,59	-18,2%	- 746 359,31
Eco-organismes	1 389 082,86	1 040 233,08	-25,1%	- 348 849,78
Région (Transports scolaires)	534 100,00	530 600,00	-0,7%	- 3 500,00
Participations en matière de ressources humaines	2 163 382,66	1 747 463,90	-19,2%	- 415 918,76
Autres	4 664,38	26 573,61	469,7%	21 909,23
PARTICIPATIONS DES USAGERS	2 698 005,38	2 715 037,30	0,6%	17 031,92
Transports scolaires	1 900 953,32	1 632 000,00	-14,1%	- 268 953,32
Transports	220 552,85	143 896,84	-34,8%	- 76 656,01
Loyers, dont Zones d'activités	541 591,32	877 768,28	62,1%	336 176,96
Environnement	8 075,47	9 910,41	22,7%	1 834,94
Autres	26 832,42	51 461,77	91,8%	24 629,35
AUTRES RECETTES	94 371,89	3 757,75	-96,0%	- 90 614,14
RECETTES EXCEPTIONNELLES	2 469 196,85	2 762 270,32	11,9%	293 073,47
PRODUITS DE CESSION	3 531 245,99	33 169 467,97	839,3%	29 638 221,98

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS: 3,344 M€

En 2019, le montant des subventions et participations s'élève à 3,344 M€. La diminution de 18,2% constatée s'explique principalement par la baisse de la participation des Eco organismes qui évolue en fonction des tonnages collectés et d'un changement de barème depuis 2018.

Par ailleurs, CITEO a pris du retard dans le versement des acomptes au titre de 2018 et 2019.

Les recettes relatives aux ressources humaines ont baissé de 19,2% :

- en 2018, le budget principal a porté pour le budget GEMAPI les frais de personnel qui ont été refacturés au budget annexe (0,259 M€). En 2019, ces dépenses de personnel ont été portées directement sur le budget annexe ;
- en 2018, le TCO a bénéficié d'emplois d'avenir et CUI. Cependant, leur nombre a baissé en 2019 (9 en 2018 et 6 en 2019). La recette a donc diminué ;
- jusqu'en 2018, un agent du TCO était mis à disposition d'une commune, avec remboursement des salaires. Cet agent a réintégré le TCO au 1er janvier 2019 (-0,100 M€).

Pour les autres subventions, il s'agit notamment du FCTVA perçu au titre des dépenses de fonctionnement 2019 éligibles à ce dispositif (0,026 M€), c'est-à-dire les dépenses d'entretien de nos bâtiments publics, non productifs de revenus (ex : le siège).

PARTICIPATIONS DES USAGERS : 2,715 M€

Les participations des usagers comprennent essentiellement les recettes liées :

- aux recettes locatives ;
- aux transports scolaires.

Le volume encaissé des participations des usagers s'est élevé à 2,707 M€ en 2019, soit une augmentation de 0,3% par rapport à 2018. Cette augmentation provient des recettes locatives des zones d'activités qui ont augmenté de 62,1% (nouveaux locataires sur la zone de Cambaie suite au transfert de la compétence « zones d'activités » : +0,292 M€). Hors transferts de compétences, les recettes locatives des zones d'activités non transférées sont de 0,405 M€.

Pour les recettes relatives aux transports scolaires, à la clôture de l'exercice 2019, le TCO a rattaché 0,600 M€, car la recette 2019 n'était pas encore fiabilisée. A ce jour, la recette définitive est de 2,287 M€ (en intégrant Cool + à conserver par la SEMTO), soit une augmentation de 3,6% par rapport à 2018 (2,207 M€).

La recette liée aux transports de voyageurs (0,143 M€), a baissé (-34,8%). Cette recette correspond à deux conventions de mutualisation :

- une convention avec La Possession : dans le cadre de la réhabilitation de l'école Victor Hugo, réacheminement des élèves vers d'autres écoles (0,085 M€) ;
- une convention avec le Département : dans le cadre de
- « Réunipass » pour le transport des personnes âgées et handicapées (0,058 M€).

En 2018, il y avait une 3e convention de mutualisation avec Saint Paul, pour le transport d'élèves entre l'Eperon et Saint Gilles les Hauts et deux écoles de Grand Fond, qui a pris fin en 2019.

RECETTES EXCEPTIONNELLES: 2,762 M€

	CA 2018	CA 2019	Év	olution	
	CA 2010	CA 2019	%	en€	
RECETTES EXCEPTIONNELLES	2 469 196,85	2 762 270,32	11,9%	293 073,47	
Rattachements non suivis d'effet	948 283,66	498 513,56	-47,4%	- 449 770,10	
Pénalités sur marchés	1 022 844,28	209 047,37	-79,6%	- 813 796,91	
Avoirs et régularisations sur marchés	165 244,00	168 222,30	1,8%	2 978,30	
Refacturation des prestations aux budgets annexes	206 176,41	138 389,94	-32,9%	- 67 786,47	
Autres	126 648,50	246 097,15	94,3%	119 448,65	
Provisions	-	1 502 000,00	•	-	

Les produits exceptionnels 2019 comprennent :

- des régularisations de rattachements 2018 non suivis d'effet à hauteur de 0,498 M€ (soit 6,08% du montant rattaché) ;
- des pénalités appliquées sur marchés : transports urbains et scolaires (0,186 M€), marchés de travaux du siège (0,017 M€);
- des avoirs et régularisations : 0,165 M€ (cette somme correspond à des remboursements de taxe foncière pour des bâtiments mis à disposition, le centre de tri par ILEVA notamment);
- des refacturations aux budgets annexes : 0,139 M€ de frais de gardiennage des ports de plaisance ;
- une recette exceptionnelle de 0,246 M€ (réajustement de la subvention versée à l'OTI compte tenu du montant encaissé de la taxe de séjour, refacturation au GIP Ecocité pour l'assistance technique mise en place par le TCO) ;

• les provisions concernent le contentieux engagé par la Région Réunion pour sa contribution aux frais de fonctionnement d'Ileva. Le juge administratif ayant tranché en faveur de la Région Réunion, les provisions constituées ont permis de régulariser les contributions à lleva pour 2017, 2018 et 2019.

PRODUITS DE CESSION: 33,169 M€

Ces produits correspondent aux cessions suivantes :

- revente de parcelles à l'EPFR pour l'aménagement de Cambaie : 33,156 M€ (parcelles Chabrier notamment) ;
- vente de divers véhicules aux enchères : 0,013 M€.

2. DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN BAISSE DU FAIT DE LA NON MOBILISATION D'EMPRUNTS

	CA 2018	CA 2019	Évolution		
			%	en €	
RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors 1068)	8 394 273,36	5 038 672,94	-40,0%	- 3 355 600,42	
RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors 1068, hors emprunts et autres recettes)	3 558 802,50	5 019 479,19	41,0%	1 460 676,69	
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS État	2 188 612,64 557 370.00	2 620 975,34 1 354 804.14	19,8% 143.1%	432 362,70 797 434.14	
Région	1 527 262,91	270 770,53	-82,3%	- 1 256 492,38	
Département FEDER	6 827,48 28 261,84	27 309,92 762 732,95	300,0% 2598,8%	20 482,44 734 471,11	
Autres	68 890,41	205 357.80	198,1%	136 467,39	
DOTATIONS ÉTAT (FCTVA)	1 370 189,86	2 398 503,85	75,0%	1 028 313,99	
AUTRES RECETTES	835 470,86	19 193,75	-97,7%	- 816 277,11	
EMPRUNTS	4 000 000,00	-	-100,0%	- 4 000 000,00	

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à 5,039 M€, (hors 1068) soit une baisse de 40% par rapport à 2018. Hors emprunt et hors autres recettes (remboursement des échéances des emprunts transférés à lleva), l'évolution est de +41%. Le TCO n'a pas mobilisé d'emprunt en 2019.

LES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT : 2,620 M€

Les subventions encaissées ont représenté 2,620 M€ en 2019, soit +19,8% par rapport à 2018.

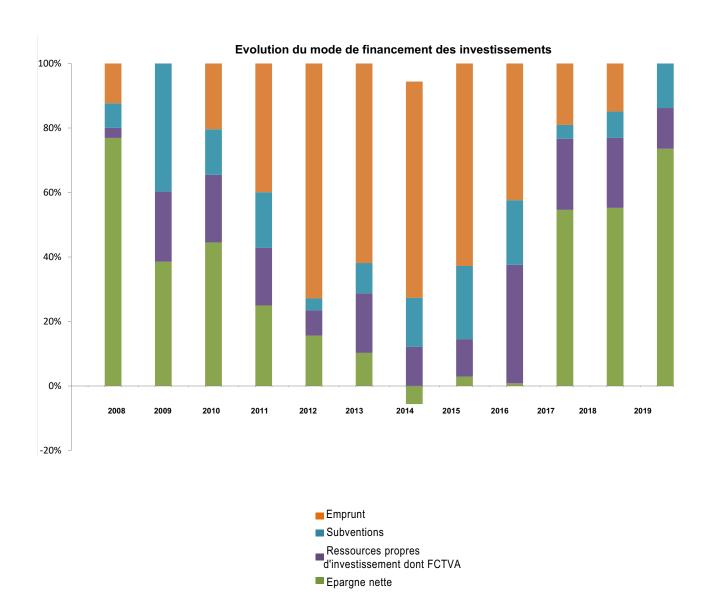
Etat	557 370,00	1 354 804,14
Extension Bras Mont Vert	474 055,69	418 412,38
Energie positive - croissance verte	-	367 698,40
Ecole d'Enseignement Artistique Intercommunale de l'Ouest	-	196 373,79
Financement des OGRAL (Bernica et TB)	-	107 081,67
Etude préliminaire axe mixte	19 555,06	80 444,94
Diagnostic social du parc LTS du Port	-	60 000,00
Etude RHI Ravine Daniel	-	37 287,36
Etude RHS Ruisseau	-	24 195,60
Etude "potentiel énergie renouvelable de Cambaie"	-	21 230,00
Archives numériques	-	15 000,00
Elaboration du plan paysage du TCO	-	15 000,00
Etude desserte de Mafate	-	12 080,00
Europe	28 261,84	762 732,95
ZA Pointe des Châteaux	28 261,84	322 902,82
Sentier Littoral Ouest de St Paul	-	271 194,18
Pôle d'échange St Gilles les Hauts	-	124 365,64
Schéma d'aménagement de Cambaie (tranche 1)	-	18 403,75
Modernisation des zones d'activités	-	25 866,56
Région	1 527 262,91	270 770,53
Etude préliminaire axe mixte	38 265,04	153 060,19
ZA Pointe des Châteaux	7 065,46	80 725,71
Pôle d'échange St Gilles les Hauts	340 843,05	17 766,52
Sentier Littoral Ouest de St Paul	6 619,54	12 751,47
Modernisation des zones d'activités	-	6 466,64
Ecole d'Enseignement Artistique Intercommunale de l'Ouest	634 900,77	-
Schéma d'aménagement de Cambaie T 1	91 198,21	-
Schéma directeur des espaces publics	74 435,54	-
Arrêts bus	263 935,30	-
Lena	70 000,00	-
Autres	75 717,89	232 667,72
Financement des OGRAL (Bernica et Tan Rouge)	-	78 000,00
Diagnostic social du parc LTS du Port	-	33 750,00
Etude préliminaire axe mixte	13 654,96	54 619,84
Etude NPNRU Ariste Bolon	- -	9 375,00
Etude RHI Ravine Daniel et RHS Ruisseau	-	7 520,00
Etude Contrat de Transition Ecologique	-	17 360,00
Etude hydrogéologique de l'aquifère de la plaine Cambaie	-	4 917,88
Acquisitions de Bacs CS	41 850,00	-
Etude de faisabilité zone arrière portuaire (ZAP)	20 212,93	-
Etude transport personnalisé aérien (TPA)	-	27 125,00

LE FCTVA: 2,398 M€

La recette perçue s'est élevée à 2,398 M€ en 2019, pour un volume de dépenses réelles éligibles de 16,4 M€ (dépenses du 4e trimestre de 2018 et les 3 premiers trimestres de 2019).

Le tableau de financement des investissements sur 12 ans montre un recours important à l'emprunt de 2012 à 2016. Les résultats 2019 confirment que depuis 2017, l'épargne nette dégagée a été renforcée. Elle constitue la principale source de financement de nos dépenses d'investissement

sur 2017-2019. La stratégie valorisée depuis fin 2016 est de conforter progressivement les investissements du territoire en contenant l'évolution des charges de fonctionnement (charges de structure notamment, hors services à l'usager).



DES DÉPENSES EN FAVEUR DES POLITIQUES PUBLIQUES QUI RESTENT STABLES

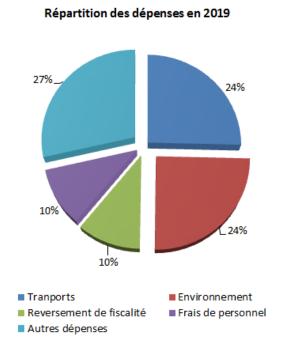
Les dépenses réelles (fonctionnement et investissement) de l'exercice 2019 s'élèvent à 184,899 M€ (+20,9% par rapport à 2018). Hors foncier de Cambaie racheté par l'EPFR, hors dépenses exceptionnelles et hors capital de la dette, les dépenses ont augmenté de 0,3%, soit 141,356 M€.

Les dépenses sont constituées principalement des postes suivants :

- les transports publics urbains et scolaires (24%) ;
- l'environnement : collecte et traitement des déchets (24%) ;
- les reversements de fiscalité aux communes (10%) ;
- les frais de personnel (10%).

Ces postes représentent près de 68% de nos dépenses réelles. Aussi, la part consacrée aux autres compétences s'élève-t-elle à 32%.

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES (hors Cambaie, hors dépenses exceptionnelles et hors capital de la dette)



L'année 2019 a été marquée par :

- l'acquisition des parcelles Chabrier à Cambaie pour 28,4 M€ ;
- le paiement de provisions pour la compétence traitement des déchets 1,4 M€ (nouvelle répartition des contributions versées à lleva entre la CIVIS, la CASUD et le TCO suite au contentieux relatif au retrait de la Région).

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES DÉPENSES RÉELLES

		CA	2018	CA 2019		Evolution		
		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT *	%	€	
	Une agglomération bâtisseuse		443,96		850,40	-10,0%	- 1 615 594	
		4 871 805,03	11 234 638,93	5 867 486,67	8 623 363,73	.,		
	Ecocité (hors foncier Cambaie EPFR)		1 064 935,45	104 437,00	1 952 098,95	-	-	
	Aménagement / Habitat	*	2 289 124,75	94 060,75	566 036,51	-	-	
	Economie	*	4 739 702,07	903 132,90	4 190 789,59	-	-	
	LEADER Tourisme	145 089,76	444 740 60	86 413,37	400 004 00	-	-	
		, , ,	414 713,63	2 176 762,79	182 604,83	-	-	
	Régie des ports de plaisance Espaces numériques	250 000,00 83 679,17	482 294,56 38 913,50	768 000,00 71 991,17	1 072 160,73 75 711,70	-	-	
	Insertion	791 467,88	36 913,30	522 196,90	75 711,70	-	_	
S	Culture		2 166 120,78	1 020 947,96	477 360,85	-	_	ŀ
Ę		•	38 834,19	119 543,83	106 600,57	_		ŀ
B	Sport	31 957,18				-	-	-
POLITIQUES PUBLIQUES	Une agglomération durable		966,12	89 593		4,1%	3 497 344	1
ES		78 196 939,88	7 899 026,24	81 249 804,52	8 343 505,15			↓ _
ğ	Environnement	39 729 625,67	1 861 591,50	40 555 278,78	1 846 791,05	-	-	
=	dont collecte	20 915 849,10	-	20 599 902,15	-	-	-	
PO	dont traitement	12 417 657,38	-	14 579 172,64	-	-	-	
	dont fourrière	1 349 222,01	_	1 491 443,82		-	_	Ì
	dont médiation	2 759 523,83		2 857 369,36		_	_	
			_	1 027 390,81		-		
	dont autres charges	2 287 373,35	-	1 027 390,81	-	-	-	ŀ
	Transports	37 714 036,25	5 946 594,19	39 479 831,13	3 817 043,88	-	-	
	dont transports urbains	23 136 053,27	5 917 605,50	24 708 867,68	3 816 230,13	-	-	
	don transports scolaires	14 407 187,71	28 988,69	14 513 574,94	813,75	-	-	
	GEMAPI	719 867,62	90 840,55	1 189 000,28	2 679 670,22	-	_	
	Autres	33 410,34	_	25 694,33	_	_	0%	
		,	680,13	· ·	206,63		1	1
	Une agglomération responsable	40 418 707,35	8 005 972,78	40 435 363,87	8 043 842,76	0,1%	54 526	
	Finances et évaluation	20 963 602,51	7 161 732,45	20 701 796,04	7 297 108,55			4
	dont Attribution de compensation	18 628 455,00	7 101 732,43	18 301 370,00	7 297 100,55	-		
	·		-	10 301 370,00		-		
	dont Provisions	20 600,00	-	-	-	-	-	
	dont Dette	2 115 498,43	7 010 032,45	1 661 673,08	7 145 208,55	-	-	
Si	dont autres charges	199 049,08	151 700,00	738 752,96	151 900,00	-	-	
ERSALES	Ressources Humaines	17 915 213,96	13 991,08	17 908 871,72	_	-	_	
RS	dont Personnel	16 524 597,87	10 00 1,00	16 594 943,01				
			-					
\X	Dont Elus + Groupes d'Elus	926 633,01	-	868 137,32	-	-	_	
T.	dont Autres (TCOS, assurance RH, formation, honoraires)	463 983,08	-	445 791,39	-	-	-	
SNC	Système d'information et des organisations	273 740,99	286 520,88	266 817,26	226 678,71	-	-	
MISSIONS TRANSV	Patrimoine	473 440,81	417 248,56	638 030,63	322 198,13	-	-	
Ž	Administration générale	792 709,08	126 479,81	919 848,22	197 857,37	-	-	
	Dont Direction générale	19 000,00	-	37 935,96	26 908,00	-	_	
	Dont Affaires générales	234 691,47	_	222 787,97		_	_	
	Dont Commande publique	46 220,84	12 530,41	110 105,54	9 175,61			
						_		Ì
	Dont Moyens généraux	392 773,76	106 433,60	414 426,00	157 600,85	-		
	Dont Coopération décentralisée	2 880,00	7.545.00	13 000,00	4.470.61	-	-	
	Dont Communication	97 143,01	7 515,80	121 592,75	4 172,91	-		
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES HORS	140 975	760,63	141 355	965,78			
	CAMBAIE, HORS DEPENSES EXCEPTIONNELLES ET HORS CAPITAL DE LA DETTE	120 846 155,13 20 129 605,50		123 490 462,69 17 865 503,09		0,3%	380 205	=
		143 827	7 482,36	176 091	l 768,49			١.
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES HORS DETTE (intérêts / capital)	121 371 953,83 22 455 528,53		125 890 991,98	50 200 776,51	22,4%	32 264 286	1
		143 617	/ 057,76	145 418	3 158,15			1
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES HORS CAMBAIE ET HORS CAPITAL DE LA DETTE	123 487 452,26	20 129 605,50	127 552 655,06	17 865 503,09	1,3%	1 801 100	1
	TOTAL CENERAL DEC PERSONS	152 953	3 013,24	184 898	3 640,12	00.007	24 045 007	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	123 487 452,26	29 465 560,98	127 552 655,06	57 345 985,06	20,9%	31 945 627	
	*Dépenses réelles d'investissement, hors rem						•	

^{*}Dépenses réelles d'investissement, hors remboursement anticipé de 2,1 M€

1. UNE AGGLOMÉRATION BATISSEUSE (14,491 M€)

ÉCOCITÉ, foncier inclus (2,056 M€)

En fonctionnement : (0,104 M€)

Pour rappel, un GIP Ecocité a été créé en décembre 2018, avec l'Etat, La Région, le Département, le TCO et les communes de La Possession, du Port et de Saint-Paul. Au sein de cette structure, les différents partenaires ont décidé de coordonner leurs actions en structurant une démarche de pilotage autour d'un outil de gouvernance politique et stratégique du territoire.

La contribution 2019 du TCO au GIP Ecocité s'élève à 0,104 M€.

Investissement (hors rachat par EPFR) : -42% (1,952 M€)

En 2019, les dépenses comprennent principalement l'acquisition d'une partie du foncier de Cambaie. Ces parcelles étant occupées, elles sont exclues de la convention avec l'EPFR et le TCO doit assurer le paiement sur ses fonds propres, soit 1,648 M€ (2,325 M€ en 2018).

Les autres dépenses concernent notamment la contribution du TCO au budget d'investissement du GIP Ecocité (0,128 M€), diverses études stratégiques pour l'aménagement de la zone de Cambaie (0,148 M€) et l'étude de préfiguration du contrat de transition écologique (0,027 M€).

AMÉNAGEMENT (0,660 M€)

Fonctionnement : +36% (0,094 M€)

Au titre de 2019, deux dépenses expliquent l'évolution du budget :

Une étude a été demandée pour l'observatoire des loyers (0,010 M€) et la demande de solde 2017 pour l'association « les compagnons bâtisseurs » (0,015 M€ : dépense non rattachée à l'exercice 2017).

Les autres dépenses concernent :

- les subventions 2019 : 0,060 M \in (dont 0,050 M \in pour l' Agorah) ;
- les cotisations diverses (ADIL et fédération des SCOT) : 0,007 M€.

Investissement : -75% (0,566 M€)

En 2019, une enveloppe de 0,455 M€ a été consacrée aux études suivantes :

- mise en œuvre du PLH 3 : 0,169 M€ ;
- études des hauts : 0,153 M€ ;
- études stratégiques en matière d'aménagement (plan paysage ; élaboration du document d'aménagement artisanal et commercial DAAC, schéma d'aménagement du littoral de Trois-Bassins) : 0.123 M€ :

Les fonds de concours versés, à hauteur de 0,110 M€, ont concerné :

- NPNRU Ariste Bolon: 0,058 M€;
- étude d'indivision PILHI : 0,027 M€ ;
- la piste de la rivière des galets : 0,250 M€.

L'année 2018 enregistrait un appel de fonds pour l'opération

« ANRU 1 » du Port de 1,238 M€ ce qui explique la baisse globale du budget d'investissement de 75%.

ÉCONOMIE (5,093 M€)

Fonctionnement : +61% (0,903 M€)

Le transfert des zones d'activités communales au TCO a engendré de nouveaux coûts de fonctionnement (0,588 M€ dont entretien des espaces verts). Par ailleurs, pour apurer nos comptes, en accord avec le comptable, le TCO a procédé à l'admission en non-valeur de titres relatifs aux loyers des zones d'activités non recouvrables, pour un montant de 0,117 M€. Enfin, une provision a été constituée à hauteur de 0,060 M€ pour un risque de non recouvrement de loyers (créances irrécouvrables).

Investissement : -12% (4,190 M€)

En 2019, il est constaté une baisse de 12% de ce poste (en 2018, le rachat du foncier de la ZA Pointe des Châteaux représentait une somme de 2,9 M€. En neutralisant ce foncier, le budget a augmenté de 131%).

4,190 M€ ont été consacrés à cette compétence, dont :

- le démarrage des travaux de la ZA Pointe des Châteaux (1,776 M€) ;
- des travaux de rénovation des ZA existantes (1,262 M€);
- la finalisation de la 2e tranche de la ZA de Bras Montvert (0.658 M) ;
- l'acquisition du foncier pour la ZA la Saline (0,455 M€).

LEADER (0,086 M€)

Dans le cadre du programme Européen LEADER, le TCO reverse aux Chambres Consulaires une quote-part de la recette perçue pour les frais de fonctionnement du personnel affecté à cette mission. En 2019, la CCIR et la Chambre des Métiers n'ont pas assuré le remplacement de leur agent. En effet, les appels à candidature ont été retardés. A compter de 2020, la CCIR n'assurera plus l'affectation d'un agent. La Chambre d'Agriculture a mis à disposition un chargé de mission début 2020.

TOURISME (2,360 M€)

Fonctionnement : +9% (2,176 M€)

Globalement, le budget consacré à cette compétence a progressé de 9% par rapport à 2018. Les postes ayant connu une augmentation sont les suivants :

- le reversement de la taxe de séjour à l'OTI (le montant reversé correspond au montant encaissé de 1,200 M€, soit +43%) : +0,360 M€;
- les coûts de fonctionnement de l'espace de loisirs du littoral sud St Leu (nettoyage des espaces d'eaux) : +0.048 M€;
- une provision de 0,040 M€ a été inscrite pour des titres relatifs à la taxe de séjour non recouvrés (une structure liquidée).

En conséquence, la subvention d'équilibre versée à l'OTI a diminué (0,025 M€ contre 0,390 M€ en 2018) compte tenu de la dynamique du produit de la taxe de séjour. Enfin, le TCO n'a plus à verser de compensation dans le cadre de la DSP Camping. Pour rappel, la DSP passée avec la SPL TAMARUN prévoyait les compensations suivantes : 2016/2017 (1ère année d'exploitation) : 0,250 M€, 2017/2018 : 0,150 M€ et 2018/2019 : 0,100 M€ (rattachés à 2018).

Investissement : -56% (0,183 M€)

En 2019, le TCO et l'ONF ont défini de nouvelles modalités de paiement dans le cadre de la convention de co-maîtrise d'ouvrage. Le TCO est désormais habilité à mandater les factures liées à des marchés dont les montants sont supérieurs à 0,025 M€ HT. Cependant, l'année 2019 a été essentiellement consacrée à la rédaction des marchés de travaux (lot 1 «VRD », lot 2 « Mobilier urbain, aménagements paysagers »), à leur lancement et à leur notification en décembre 2019. Il n'y a donc pas eu de facturation.

L'enveloppe consommée concerne des travaux pour 0,169 M€ (espace de loisir de St Leu, sentier littoral de Saint Leu, camping et Pointe de Trois Bassins…) et des études diverses (0,097 M€ dont 0,023 M€ pour le bureau d'information touristique à Mafate).

RÉGIE DES PORTS DE PLAISANCE (1,840 M€)

Fonctionnement : +207% (0,768 M€)

Il s'agit de la subvention d'équilibre du budget principal versée au budget annexe de la régie des ports. En 2018, la subvention du TCO était moindre (0,250 M€), compte tenu du résultat positif dégagé à la clôture de l'exercice 2017 de 0,931 M€.

Investissement : +122% (1,072 M€)

Les dépenses réalisées en 2019 concernent essentiellement des travaux sur les ports de plaisance de :

- St Leu (0,631 M€);
- St Gilles (0,395 M€);
- La Pointe des Galets (0,046 M€).

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE (0,147 M€)

Fonctionnement : -14% (0,072 M€)

En 2018, ce poste intégrait des dépenses plus importantes liées à la réalisation du guide local de l'usager (0,022 M \in contre 0,008 M \in en 2019). L'exercice 2018 comptabilisait, en outre, des factures relatives aux exercices 2016 et 2017 pour 0,010 M \in .

Investissement : +95% (0,076 M€)

Les investissements 2019 correspondent, d'une part, au marché en cours relatif à la carte de vie quotidienne, et, d'autre part, à l'aménagement d'un tiers-lieu d'innovation dans les locaux d'Ansellia, « le Moulin.re ».

Celui-ci a pour vocation de contribuer à la pré incubation de projets d'activité, et d'offrir un site aussi bien dédié au coworking qu'aux actions de mise en réseau des acteurs, tout en favorisant l'animation de communautés numériques. Les équipements ont donc permis une 1ère phase d'ouverture d'espace aux partenaires (open space, salles de réunion, bureaux). Ainsi des animations partenariales ont pu déjà être réalisées sur place.

La finalité est d'intégrer le Moulin.re dans une dynamique transversale au travers de l'Archipel du numérique réunissant les différents sites numériques et acteurs de notre territoire.

INSERTION (0,522 M€)

Fonctionnement : -34% (0,522 M€)

Les appels à projet 2019 ont été lancés à la fin du 1er semestre 2019 et ont été finalisés en fin d'année, pour un démarrage des prestations en 2020. De ce fait, les crédits n'ont pas été consommés en 2019.

CULTURE (1,498 M€)

Fonctionnement : +8% (1,020 M€)

L'accompagnement financier des structures associatives a progressé de 2,5% (0,379 M€). Par ailleurs, le TCO a dû assurer le gardiennage du site dédié à l'Ecole d'Enseignement Artistique Intercommunale de l'Ouest (0,115 M€) compte tenu de l'arrêt du chantier. La subvention versée à la Régie d'Enseignement Artistique s'est ajustée aux dépenses réelles de 2019 (-6%).

Investissement : -78% (0,477 M€)

Les dépenses liées aux travaux de l'Ecole d'Enseignement Artistique Intercommunale de l'Ouest arrêtés en cours d'année, suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise RIEFFEL titulaire des travaux, subissent une baisse par rapport à 2018.

SPORT (0,226 M€)

Fonctionnement : +274% (0,119 M€)

Ce poste enregistre les coûts de fonctionnement du pôle loisir nature de Dos d'Ane (gardiennage et entretien des espaces verts pour un montant de 0,097 M \in). Les jeux interco organisés par le TCO en 2019 ont mobilisé une somme de 0,012 M \in .

Investissement : +175% (0,106 M€)

Cette enveloppe de 0,106 M€ correspond aux frais de portage dus à l'EPFR pour des parcelles de Dos d'Ane (0,084 M€).

2. UNE AGGLOMÉRATION DURABLE (89,593 M€)

ENVIRONNEMENT (42,402 M€)

Fonctionnement : +2% (40,555 M€)

Le budget global de fonctionnement augmente de 0,791 M€, soit +2% :

- les dépenses de collecte baissent de 2,6% (dotation cyclone de 0,334 M€ en 2018 non reconduite en 2019) : 21 M€ :
- pour le traitement, le budget 2019 intègre une augmentation de notre contribution à lleva (+0,308 M€) ainsi qu'un complément de contribution pour 2017, 2018 et 2019 (+1,399 M€ : nouvelle répartition des contributions versées à ILEVA entre la CIVIS, la CA-SUD et le TCO suite au contentieux de la Région sur sa participation) ;
- le budget médiation a augmenté de 2,3% compte tenu de la révision des prix opérée ;
- le volet « lutte contre l'errance animale » intègre :
- des prestations de stérilisation réalisées pour 0,226 M€ (contre 0,139 M€ en 2018) ;
- des actions de sensibilisation de la population (coût : $0.023 \, M$ €).

Investissement : -1% (1,846 M€)

Une enveloppe de 1,710 M€ a été consacrée à l'acquisition d'équipements et de matériels de collecte.

TRANSPORT (43,296 M€)

Fonctionnement : +5% (39,479 M€)

L'année 2019 a été marquée par une augmentation du coût de la DSP transport urbain Kar 'ouest de 7% (coût annuel : 24,708 M€) :

- le paiement des provisions pour gros entretien et l'impact partiel de l'avenant 4 de la DSP: +1,030 M€;
- le versement d'un bonus qualité dans le cadre de la démarche « bonus-malus » visant à inciter le délégataire à améliorer la qualité du service public prévu à la DSP : +0,200 M€ ;
- enfin, les indices de révision ont augmenté, avec un impact global sur le coût de la DSP : +0,342 M€.

Ce poste inclut également les transports scolaires (+0,73% révision de prix des marchés).

Investissement : -36% (3,817 M€)

Depuis 2018, le TCO a initié un nouveau programme d'acquisition de bus affectés aux transports urbains (crédit de paiement 2019 de 2,4 M€ sur une autorisation de programme 2018-2022 de 11,8 M€). Par ailleurs, l'aménagement du pôle d'échanges de la Saline a mobilisé une enveloppe de 0.676 M€.

Enfin, le TCO a poursuivi son programme d'installation d'arrêts bus sur le territoire (0,363 M€ sur une autorisation de programme 2018-2022 de 2 M€), soit 99 arrêts bus au titre de 2019.

GEMAPI (3,868 M€)

Fonctionnement : +65% (1,189 M€)

Ce montant correspond à la participation du budget général à l'équilibre du budget annexe GEMAPI au titre de 2019.

Investissement : (2,679 M€)

Le budget annexe de la Gemapi a consacré 13 M€ pour des travaux de sécurisation sur les PAPI de l'Hermitage (7,433 M€) et de la Rivière des Galets (5,289 M€). La subvention d'équilibre du budget principal s'élève à 2,679 M€ en 2019.

3. UNE AGGLOMÉRATION RESPONSABLE (48,479 M€)

FINANCES ET ÉVALUATION (27,998 M€)

Fonctionnement : -1% (20,701 M€)

L'attribution de compensation 2019 a été ajustée, suite au transfert de la compétence GEMAPI au 1er janvier 2018. Elle s'établit ainsi à 18,301 M€.

Les charges financières poursuivent leur diminution, avec notamment l'impact de la renégociation de 6 emprunts en 2018 et d'un emprunt en 2019.

Le poste « autres charges » enregistre une annulation de titres de recettes 2018 sur 2019 pour 0,692 M€ :

- 0,460 M€ (recettes liées au fonctionnement de LEADER et remboursement des décharges syndicales) ;
- 0,231 M€ ont été annulés car les subventions notifiées ont été moindres que prévues (PILHI et FSE).

Investissement : +2% (7,297 M€)

Ces crédits concernent le remboursement du capital de la dette (7,145 M€), ainsi que la tranche 2019 de la prise de participation du TCO au capital de l'Agence France Locale (AFL) (0,152 M€).

Pour mémoire, la participation totale du TCO au capital de l'AFL s'élève à 0,759 M€ (versement échelonné de 2017 à 2021, soit 0,152 M€ par an).

RESSOURCES HUMAINES (17,908 M€)

Une maîtrise de la masse salariale malgré les différents transferts de compétences.

Fonctionnement : -0,04% (17,908 M€)

La masse salariale connaît une très légère augmentation (+0,43%, soit 0,070 M€).

L'évolution des charges de personnel s'explique par l'effet GlissementVieillesseTechnicité(GVT:impact2019=0,018M€) et l'impact des mesures règlementaires relatives au point d'indice (PPCR:impact 2019 = 0,065 M€).

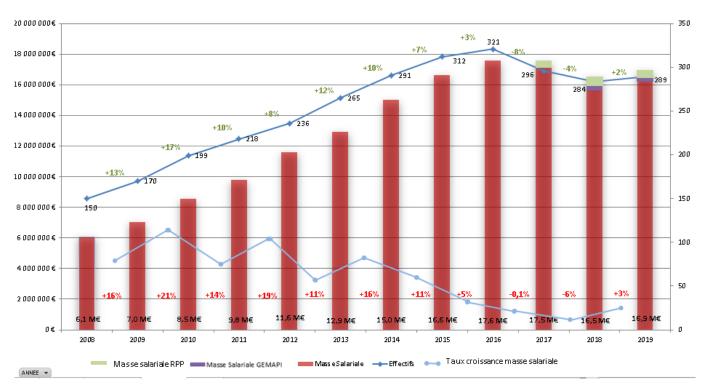
Cette évolution résulte également de la progression des effectifs de +1,76% (soit 5 agents).

L'enveloppe consacrée aux indemnités des élus diminue (une modulation est opérée sur les indemnités en fonction des participations aux instances délibérantes).

Compétences	Impact RH								
transférées	2	017	2	2	2019				
	Nbre agents	Coût	Nbre agents Coût		Nbre agents	Coût			
Zones d'activités	2	173 042,54	2	191 509,18	2	208 241,78			
Gemapi			4	259 553,33	6	351 430,43			

Brecors | Masse Salaviale

Évolution masse salariale et effectif 2008-2019



SYSTÈME D'INFORMATION ET DES ORGANISATIONS (0,493 M€)

Fonctionnement : -3% (0,266 M€)

Il s'agit des dépenses liées à la maintenance des systèmes d'information du TCO. La baisse observée en 2019 s'explique par une migration technique des logiciels de gestion financière et ressources humaines opérée en 2018.

Investissement : -21% (0,226 M€)

Comme suite aux migrations logicielles opérées en 2018, des coûts de licence et modules complémentaires avaient été comptabilisés (coûts 0,062 M€).

PATRIMOINE (hors politiques publiques) (0,960M€)

Fonctionnement : +35% (0,638 M€)

Cette augmentation est liée à une provision de 0,150 M€ constituée pour des contentieux en cours sur des marchés de travaux.

Investissement : -23% (0,322 M€)

En 2019, le solde à payer des travaux de réhabilitation du siège ne représentait plus que 0,086 M€ (contre 0,287 M€ en 2018). Les autres dépenses concernent essentiellement des travaux pour les divers sites du TCO.

MISSIONS GÉNÉRALES (0,342 M€)

(Affaires générales et commande publique)

Fonctionnement : +19% (0,332 M€)

Les consultations d'avocat et huissiers liées aux contentieux ont augmenté :

- contentieux marchés publics : 0,035 M€;
- frais d'huissier : 0,029 M€.

Investissement : -27% (0,009 M€)

Cette dépense correspond aux frais d'insertion des marchés d'investissement.

MOYENS GÉNÉRAUX (0,572 M€)

Fonctionnement : 6% (0,414 M€)

Globalement, le budget de fonctionnement affecté aux moyens généraux a augmenté. En 2019, une enveloppe de 0,023 M€ a été consacrée à une journée de cohésion du personnel. Enfin, le parc automobile a généré des frais de maintenance importants (enveloppe 2019 = 0,066 M€ intégrant des frais de maintenance de 5 ans des véhicules neufs).

Le TCO poursuit l'optimisation de son train de vie :

	CA 2018	CA 2019	Evolution			
	OA 2010	CA 2019	%	en €		
Alimentation	8 250,51	6 082,78	-26%	-2 167,73		
Fournitures administratives	16 657,00	14 385,98	-14%	-2 271,02		
Missions (élus + administratifs)	54 100,77	38 165,62	-29%	-15 935,15		

Investissement : 48% (0,157 M€)

En 2019, le TCO a poursuivi le renouvellement des véhicules conformément au plan d'amortissement pour un montant total de 0,138 M€. L'âge moyen des véhicules s'élève au 31/12/2019 à 4 ans (sur 46 véhicules, 19 ont moins de 4 ans).

COMMUNICATION (0,125 M€)

Fonctionnement : 25% (0,122 M€)

Le TCO privilégie la communication via les supports web, avec de nouveaux prestataires d'information.

Investissement : -44% (0,004 M€)

Il s'agit d'acquisition de matériels divers pour promouvoir la communication de nos actions (appareil photo...).

L'ÉPARGNE : DES NIVEAUX SATISFAISANTS DEPUIS 2017

L'épargne brute correspond au solde des recettes réelles de fonctionnement et des dépenses réelles de fonctionnement. L'épargne brute de 2019 s'élève à 21,1 M€.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute, auquel il convient de déduire le remboursement du capital de la dette. Pour 2019, l'épargne nette s'élève à 14 M€ (avec mouvements exceptionnels) et à 14,2 M€ (hors mouvements exceptionnels).

ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE DE 2008 À 2019

M€	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
(+) Recettes réelles de fonctionnement	105,1	108,2	116,4	117,8	124,8	129,9	137,7	135,4	143,4	145,0	148,8	181,8
Dont cessions	0,0	0,0	0,0	0,4	0,2	0,3	0,8	0,0	5,3	1,0	3,5	33,1
Dont recettes exceptionnelles (chapitre 77)*	2,3	1,3	3,9	1,3	1,2	2,1	6,3	3,4	4,8	1,9	2,5	1,2
Dont recettes hors exceptionnelles	103, 1	106,9	112,5	116,1	123,4	127,5	130,6	132,0	133,2	142,1	142,8	147,5
(-) Dépenses réelles de fonctionnement	96,8	103,5	106,3	111,0	117,7	123,5	133,1	129,0	131,6	127,3	123,5	127,6
Dont dépenses exceptionnelles (chapitre 67)**	0,5	2,3	0,3	0,0	2,0	0,0	3,0	0,3	3,5	1,1	1,2	1,4
Dont dépenses hors exceptionnelles	96,3	101,2	106,0	111,0	115,7	123,5	130,1	128,7	128,1	126,2	122,3	126,2
(=) Epargne brute (hors cessions)	8,3	4,7	10,1	6,4	7,0	6,1	3,8	6,4	6,4	16,7	21,8	21,1
(-) Remboursement du capital	1,3	1,1	1,4	1,3	2,0	3,2	4,2	5,4	6,2	6,8	7,0	7,1
(=) Epargne nette dégagée (hors cessions)	7,0	3,6	8,7	5,1	5,0	3,0	(-)0,40	0,9	0,2	10,0	14,8	14,0
(=) Epargne nette dégagée hors autres mouvements exceptionnels	5,5	4,6	5,1	3,8	5,7	0,8	(-) 3,7	(-) 2,1	(-) 1,1	9,1	13,5	14,2

En 2019, les recettes exceptionnelles* (chapitre 77 : 1,260 M€) sont les suivantes :

- des rattachements non suivis d'effet (0,498 M€) ;
- des pénalités appliquées sur nos marchés (0,209 M€) ;
- trop perçu de la subvention 2019 versé à l'OTI $(0,178 \, M€)$;
- des avoirs et régularisations (0,168 M€) ;
- des refacturations aux budgets annexes (0,139 M€) et au GIP Ecocité (0,044 M€);
- des remboursements des assurances pour les sinistres intervenus sur les bâtiments du TCO (0,022 M€).

En 2019, les dépenses exceptionnelles ** (chapitre 67 : 1,473 M€) sont composées essentiellement :

- de la subvention d'équilibre pour le budget annexe des ports de plaisance (0,768 M€) ;
- de la régularisation des rattachements des titres antérieurs non suivis d'effet (0,692 M€).

L'ENDETTEMENT : UNE DURÉE DE REMBOURSEMENT DE LA DETTE QUI PASSE DE 21 ANS EN 2014 À MOINS DE 6 ANS EN 2019

1. LA DETTE PROPRE DU TCO (HORS BUDGET ANNEXE GEMAPI)

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE ET DU RATIO DYNAMIQUE DE DÉSENDETTEMENT (RDD) DE 2008 À 2019

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Encours SANS Cambaie	17	17	19	28	48	63	80	95	98	94	86	79
Encours AVEC Cambaie	17	17	19	28	48	63	80	95	103	100	92	118
RDD SANS Cambaie	2	5	2	4	7	10	21	15	15	5	4	4
RDD AVEC Cambaie	2	5	2	4	7	10	21	15	16	6	4	6

L'encours de dette (hors foncier de Cambaie) baisse pour la 3e année consécutive et s'établit à 79,029 M€ (-8,1%). En 2019, le TCO n'a mobilisé aucun emprunt et a pu financer ses dépenses d'investissement avec ses ressources propres. En incluant le foncier de Cambaie, l'encours s'élève à 118,134 M€. Pour rappel le TCO a procédé à l'acquisition de parcelles en 2019 pour 32,335 M€ (dont Chabrier pour 28,460 M€). Ces acquisitions ont fait l'objet d'une cession à l'EPFR.

Il est à souligner que 100% de l'encours de dette du TCO se situe dans la catégorie A1* de la charte de bonne conduite de Gissler.

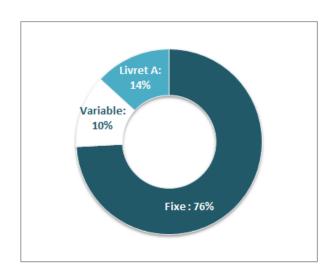
Le ratio dynamique de désendettement (encours de la dette rapporté à l'épargne brute) est un indicateur de la solvabilité de notre collectivité pour son endettement futur. Il indique la durée de remboursement de la dette si la totalité de l'épargne brute y était consacrée.

Le niveau de cet indicateur s'établit à un niveau très satisfaisant (moins de 4 ans hors cambaie et moins de 6 ans avec Cambaie).

Le taux moyen de la dette a baissé en 2019, pour s'établir à 1,78% (contre 1,84% en 2018 - référence nationale des villes et EPCl $> 100\,000$ habitants 2018:2,17%).

La dette propre du TCO est principalement constituée d'emprunts à taux fixe (76%).

Туре	Encours hors foncier Cambaie	%
Fixe	59 836 388	76%
Variable	8 076 998	10%
Livret A	11 115 969	14%
TOTAL	79 029 355	100%



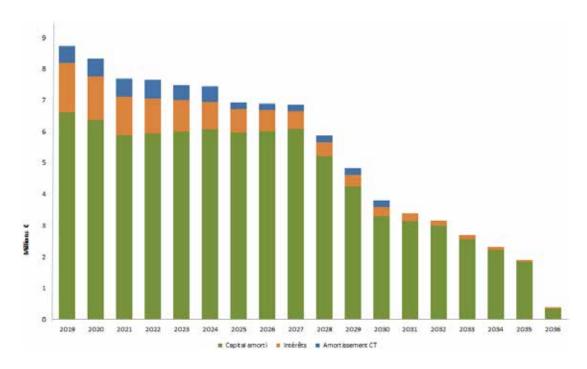
^{*}Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel).

En 2019, le TCO a procédé au remboursement anticipé d'un emprunt à taux variable avec une marge de 1,60%. Le refinancement a été réalisé grâce à un nouvel emprunt de l'Agence France Locale, au taux fixe de 0,26% sur la période restante (10 ans et 3 mois).

L'économie réalisée est de l'ordre de 90 000€ sur l'ensemble de la période de remboursement. Cette opération vient compléter celle plus importante réalisée en 2018 et qui avait généré une économie de 1,9 M€.

CRD AVANT REFINANCEMENT			CRD APRES REFINANCEMENT		
Banque	Encours à refinancer	Index	Banque	Encours à refinancer	Index
Caisse d'Epargne	2 150 000	EUR3M+1,60%	AFL	2 150 000	taux fixe 0,26%

Le profil d'extinction de la dette du TCO est le suivant :

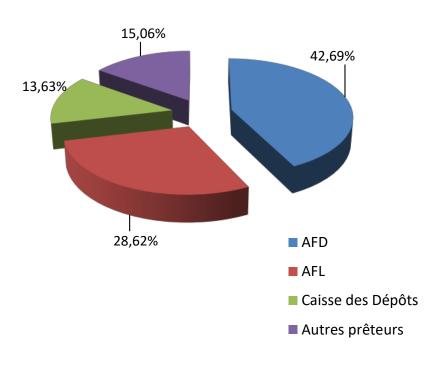


Dans le cadre de l'acquisition des parcelles Chabrier et la revente à l'EPFR, un emprunt infra annuel de 23 M€ au taux fixe de 0,315% a été mobilisé. Cet emprunt n'apparaît pas dans le graphique ci-dessus.

Au 31/12/2019, l'encours de dette du TCO porte sur 25 contrats d'emprunts, pour un total de 79,029 M€ (hors budget annexe GEMAPI). La durée résiduelle de l'encours est de 12 ans et 5 mois.

RÉPARTITION PAR PRETEUR

L'Agence Française de Développement (AFD) reste un partenaire privilégié compte tenu des taux bonifiés qui ont pu être proposés. Pour accéder à des taux encore plus attractifs, le TCO a pris part au capital de l'AFL fin 2017 et bénéficie ainsi des taux d'intérêt métropolitains.



LA DETTE GARANTIE

Les garanties d'emprunts accordées par le TCO ont été octroyées pour :

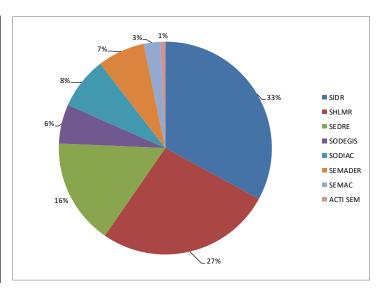
- des opérations d'aménagement de logements sociaux (99%) ;
- deux opérations d'aménagement de zone d'activité au Port « village des Mascareignes » et à l'Eperon (1%).

Au 31/12/2019, l'encours de dette garanti par le TCO s'élève à 266,1 M€. La Caisse des Dépôts représente 98,32% de l'encours (base taux du livret A).

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de ligne
266 116 289 €	0,82%	40 ans	21 ans et 6 mois	167

Туре	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	4 458 456 €	1,68%	2,05%
Livret A	261 657 833 €	98,32%	0,80%
Ensemble des risques	266 116 289 €	100,00%	0,82%

Organismes	CRD au 31/12/2018	CRD au 31/12/2019	%
SIDR	90 429 770,96	87 687 215,01	33%
SHLMR	70 679 421,69	70 958 892,85	27%
SEDRE	42 008 466,55	42 760 641,05	16%
SODEGIS	16 131 505,47	15 839 500,20	6%
SODIAC	20 893 542,77	21 047 326,88	8%
SEMADER	19 123 035,61	19 130 358,36	7%
SEMAC	6 719 676,16	6 701 954,00	3%
ACTI SEM	2 107 616,93	1 990 400,90	1%
TOTAL	268 093 036,14	266 116 289,25	100%



La durée résiduelle de l'encours garanti est de 40 ans.

Au 31/12/2019, l'encours total (dette propre et dette garantie, hors GEMAPI et Ecocité) s'élève à 345,145 M€.

Afin de préserver ses marges de manœuvre pour les générations futures, le TCO doit contenir le volume d'emprunt mobilisé, en optimisant au mieux les financements disponibles, tant au niveau européen que national ou local.

LES DEUX BUDGETS ANNEXES

1- LE BUDGET ANNEXE GEMAPI

Depuis 1er janvier 2019, le TCO exerce de plein droit la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), conformément aux lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015.

00000011 00 1011	ctionnement
Recettes	Dépenses
Excédent Reporté des exercices antérieurs (002) 274 109,43	Dépenses Réelles
	779 705,95
Recettes Réelles 4 366 836,52	Dépenses d'Ordre de section à section 59 370,00
	Résultat cumulé de l'exercice (a)
	3 801 870,00 dont résultat de l'exercice 3 527 760,57
Section d'investissemer	ot (hors nature 16449)
Recettes	Dépenses
Recettes Réelles	Déficit reporté des exercices antérieu (001) 2 975 862,04
12 188 771,33 (1068 inclus de 2 975 862,04)	Dépenses Réelles 13 074 149,29
Recettes d'ordre à l'intérieur de la section 2 565 878,82 de section à section 59 370,00	Dépenses d'Ordre à l'intérieur de la section 2 565 878,82
	Solde d'exécution (b)
	(-) 3 801 870,00
Résultat global cumulé (a)+(b) =	0,00
Résultat propre de l'exercice (a)+(b)	(-) 274 109,43

Résultats hors comptes 001 et 002: 2 701 752,61 en conformité avec le résultat du compte de gestion du comptable

Le résultat global cumulé nul démontre une levée de la taxe GEMAPI à un niveau pertinent en 2019.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Les Dépenses

Les charges réelles de fonctionnement 2019 s'élèvent à 779 705,95€ et se répartissent comme suit :

	CHAPITRE	OBJET	Dépenses	
CHAFTINE		OBJET	2018	2019
		Gestion des cordons dunaires	179 591,50	88 601,62
		Réserve naturelle de l'Etang	225 000,00	
		ENTRETIEN D'OUVRAGES RECURRENT (a)	404 591,50	317 997,32
		Assurance véhicules	200,76	-
		Carburant/réparation véhicules	2 745,13	7 816,47
011	Charges à caractère	Frais télecommunication (internet, fixe, mobile)	421,77	-
	général	Autres frais	52 188,13	67 346,25
		Communication	2 875,28	2 224,41
		AUTRES CHARGES (b)	58 431,07	77 387,13
		TOTAL CHAPITRE 011 (a) + (b)	463 022,57	395 384,45
012	Charges de personnel	TOTAL CHAPITRE 012	259 553,33	351 430,43
014	Atténuation de produit	TOTAL CHAPITRE 014	-	27 891,00
65	Autres charges de gestion courante	TOTAL CHAPITRE 65	167,00	0,07
66	Charges financières	TOTAL CHAPITRE 66	-	5 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES 722 742,90				779 705,95

.Chapitre 011 Charges à caractère général : 395 384,45 €

Ce poste enregistre les prestations de service liées à la compétence GEMAPI ainsi que les frais de fonctionnement divers.

.Chapitre 012 Charges de personnel: 351 430,43 €

L'exercice de cette compétence a nécessité le recrutement d'agents supplémentaires. Ainsi, l'effectif entre 2018 et 2019 est passé de 4 à 6 agents.

.Chapitre 014 Atténuation de produit : 27 891 €

Cette somme correspond à des dégrèvements de la taxe GEMAPI au titre de 2019. Pour mémoire, un dégrèvement désigne une décharge d'impôt accordée à un contribuable par les services fiscaux et reste à la charge de l'EPCI (taxation indue).

.Chapitre 66 charges financières : 5 000 €

En 2018, un emprunt relais a été mobilisé dans l'attente de percevoir les subventions d'investissement.

Ce crédit de 0,005 M€ concerne les intérêts 2019.

B - Les Recettes

Les ressources de fonctionnement 2019 s'élèvent à 4 640 945,95€.

CHAPITRE		OBJET	Recettes		
		OBSET	2018	2019	
Excédent de fonctionnement reporté			-	274 109,43	
73	Impôts et taxes	Taxe GEMAPI	3 225 603,00	3 177 835,00	
74	Dotations et participations	Subvention du budget principal	719 867,62	1 189 000,28	
75	Produits de gestion courante	Produits de destion courante		1,24	
Sous total des recettes reelles			3 945 470,62	4 366 836,52	
TOTAL RECETTES REELLES			3 945 470,62	4 640 945,95	

.Chapitre 002 Excédent de fonctionnement reporté : 274 109,43 €

.Chapitre 73 Impôts et taxes : 3 177 835 €

Le produit de la taxe « GEMAPI » s'élève à 3 177 835 € en 2019. Pour rappel, cette fiscalité est additionnelle aux taux de la taxe foncière, CFE et taxe d'habitation. Avec la suppression de la taxe d'habitation, dès 2019, 2/3 des foyers les plus modestes bénéficient d'un dégrèvement pris en charge par l'Etat.

Taxe	Montant perçu (en M€)	Part dans le produit	Nombre de redevable	Montant moyen par redevable
TH dont :	1,207	38,0%	84 461	14,3 €
dégrevé réforme TH (Etat)	0,556	46,1%	38 750	-
Autres dégrèvements (Etat)	0,059	4,8%	7 869	-
Redevables "réels"	0,592	49,0%	20 241	29,2 €
TFB dont :	1,477	46,5%	61 879	23,9 €
TFB personnes physiques	1,010	68,3%	67 182	15,0 €
TFB entreprises	0,464	31,4%	7 854	59,0€
TFB autres redevables	0,003	0,3%	3 614	0,9€
TFNB	0,009	0,30%	4 004	2,3€
CFE	0,485	15,2%	17 341	27,9 €

. Chapitre 74 Dotations et participations : 1 189 000,28 €

La participation du budget général au budget annexe de la GEMAPI s'élève à 1 189 000,28 €.

II- SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Les Dépenses

Les dépenses réelles d'investissement 2019 s'élèvent à 13 074 149,29 € et concernent essentiellement :

- la réalisation des travaux de protection contre les inondations des secteurs de l'Hermitage les bains et de La Saline-Les-Bains ;
- la réalisation des adaptations et de confortement des ouvrages d'endiguement de la rivière des Galets :
- la réalisation de travaux d'urgence sur les différents ouvrages d'endiguement du territoire suite aux inspections réalisées par les bureaux d'études spécialisés ;
- la réalisation des travaux d'ouverture des cordons dunaires de l'Etang Saint-Paul, de la ravine Hermitage et recali-brage du cordon de la ravine Saint-Gilles.

Chapitre	Ohiot	Dépenses		
Chapitre	Objet	2018	2019	
20	Frais d'étude	345 978,19	737 925,69	
21	Immobilisations corporelles	-	36 750,33	
23	Constructions	5 320 758,25	12 299 473,27	
TOTAL DEPENSES REELLES		5 666 736,44	13 074 149,29	

Les dépenses réelles d'investissement ont été financées comme suit :

Plan de financement des dépenses réelles 2019	Montant	%
Subventions externes et FCTVA	6 533 239,07	50%
Subvention d'équilibre du budget principal	2 679 670,22	20%
Taxe GEMAPI	3 177 835,00	24%
Fonds propres TCO	683 405,00	5%
TOTAL	13 074 149,29	100%

B - Les Recettes

Les recettes réelles d'investissement 2019 s'élèvent à 9 212 909,29€ dont :

- des subventions d'investissement (5,249 M€) ;
- la subvention d'équilibre du budget principal (2,679 M€) ;
- et du FCTVA (1,241 M€).

Au 9,212 M€ s'ajoutent les fonds propres et le virement du produit de la taxe GEMAPI pour le financement des dépenses réelles d'investissement 2019.

Chapitre	Objet	Recettes		
Chapitre	Objet	2018	2019	
	FCTVA	142 112,02	1 241 146,23	
13	Subventions d'équipement	-	7 929 609,62	
16	Emprunt	2 500 000,00	-	
20	Autres recettes	-	42 153,44	
TOTAL REC	CETTES REELLES (hors 1068)	2 642 112,02	9 212 909,29	

2- LE BUDGET ANNEXE DE LA RPP

CA 2019 du BUDGET RPP - HORS RESTES À RÉALISER

	nnement

Recettes Dépenses

Excédent Reporté des exercices antérieurs (002) 36 450.75

Dépenses Réelles

Recettes Réelles

1 658 027,38

2 076 617,70

Dépenses d'Ordre de section à section 229 626,02

Recettes d'ordre de section à section Résultat cumulé de l'exercice (a)

225 415,05 dont résultat de l'exercice 188 964,30

Section d'investissement (hors nature 16449)

Recettes Dépenses

Excédent Reporté des exercices antérieurs (001) 673 193.38

Dépenses Réelles

380 125,46

Recettes Réelles

3 969,12

Recettes d'ordre
à l'intérieur de la section à de section à section

Dépenses d'Ordre à l'intérieur de la section de section à section

Recettes d'ordre

de section à section 229 626,02 Solde d'exécution (b)

526 663,06

Résultat global cumulé (a)+(b) =

752 078,11

Résultat propre (a)+(b) = (hors soldes

reportés: comptes 001; 002)

42 433,98

Résultats hors comptes 001 et 002: 42 433,98 en conformité avec le résultat du compte de gestion du comptable

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Les Dépenses

Les charges réelles de fonctionnement 2019 s'élèvent à 1 658 027,38€ et se répartissent comme suit :

			Déper	ses		
(CHAPITRE	OBJET	2018	2019	Commentaires	
		Fluides (eau, électricité)	420 128,86	260 158,90	La mise en place d'un réducteur de pression a permis de limiter les fuites d'eau	
		Contrats de prestations de service avec les entreprises	209 866,85	185 041,06	Prestations de nettoyage des bureaux, des sanitaires, des espaces verts	
		Gardiennage des différents sites	129 043,04	128 782,84	Gardiennage physique des 3 sites (rembt au budget principal dépenses des ports de Pte des Galets et St Leu près de 100 k€)	
		Frais d'études	-	44 912,25	Etude sur recherche solution de gestion des EU de la Pte des Galets et mission accompagnement valorisation PSG	
		Outillage et petit matériel	2 155,42	41 350,52	Dotation du personnel en outillage pour les premières interventions sur le port de Saint Gilles dès le mois de septembre	
		Maintenance réseau et bâtiments publics	9 210,35	39 001,10	Il s'agit du désherbage, de l'élagage des espaces verts sur les voiries des 3 ports	
	Charges à	Locations mobilières (véhicules, salles de réunion)	17 308,59	29 369,87	Avec la gestion du port de Saint Gilles la Régie a complété son parc de 4 véhicules supplémentaires	
011	caractère	Cotisations (DMSOI "phares et balises" et FFPP)	12 483,05	12 483,05		
	général	Divers - bonbonnes d'eau, vêtements travail	3 850,92	14 998,36	Principalement des vêtements de travail pour le personnel technique nouvellement recruté en fin d'année	
		Honoraires cabinet comptable (traitement social personnel RPP + TVA) et rembt. Budget principal FICE (dossier extension port Saint Leu)	11 744,18	12 745,00	Traitement social et fiscal de la Régie + dossier extension port de St Leu	
		Carburant/réparation véhicules	8 719,20	8 572,86		
		Reversement de TVA	8 022,40	-	En 2019 situation créditrice de TVA donc aucun paiement réalisé	
		Formation du personnel (habilitation électrique, approche générale des finances, permis côtier)	7 449,91	16 792,72	Habilitation électrique obligatoire pour personnel technique nouvellement recruté	
		Taxes foncières (terrain Saint Leu)	6 705,00	6 846,00	Terrain port de St Leu	
		Frais de télécommunications	6 550,22	16 724,45	Augmentation due abnt Wift + adjonction lignes supplémentaires fixes et GSM sur PSG	
					Frêt maritime et frais de douane du	
		AUTRES CHARGES (b)	20 908,65	58 153,18	matériel commandé en métropole (10k€), insertion presse sur actions PSG (8,6 k€), changement de toutes les serrures des bureaux de St Gilles (6 k€)	
		TOTAL CHAPITRE 011 (a) + (b)	874 146,64	875 932,16		
		Personnel de droit public	355 000,00	157 834,24	Mouvements de cadres	
012	Charges de personnel	Personnel de droit privé	398 379,77	510 951,97	Augmentation de l'effectif suite reprise port de Saint Gilles	
		TOTAL CHAPITRE 012	753 379,77	668 786,21		
65	Autres charges de gestion courante	TOTAL CHAPITRE 65	-	351,34		
67	Charges exceptionnel les	TOTAL CHAPITRE 67	3 156,47	112 957,67	Il s'agit principalement de la subvention exceptionnelle attribuée à l'association AGIDESU pour le chantier d'insertion mis en place sur le port de la Pte des Galets	
		TOTAL DEPENSES REELLES	1 630 682,88	1 658 027,38		

Globalement les dépenses de fonctionnement 2019 augmentent de +2% par rapport à 2018. Il convient de noter que la reprise de la gestion du port de Saint-Gilles en septembre 2019 a fait évoluer sensiblement quelques postes de dépenses tels que présentés en commentaires ci-dessus.

B - Les Recettes

Les ressources de fonctionnement 2019 s"élèvent à 2 113 068,45€.

	CHAPITRE	OBJET	Recet	tes	Commentaires
	CHAFTIKE	OBJET	2018	2019	Commentanes
	Excéd	lent de fonctionnement reporté	362 581,92	36 450,75	
013	Atténuation de charges	Remboursement emplois aidés	10 545,70		Aucun contrat aidé en 2019
70	Vente produits activités annexes	Recettes amodiation (plan d'eau, locaux, mouvements roulev en zone technique)	1 206 451,66	1 266 853,93	Voir commentaires ci-dessous
74	Subvention d'exploitation	Subvention du budget principal	250 000,00	768 000,00	Montant 2018 réduit grâce à un excédent. La subvention appelée en 2019 correspond aux prévisions du budget primitif malgré la reprise du port de St Gilles
75	Autres produits de gestion courante	Loyers rondavelle, locaux pêcheurs et forains Saint Leu	40 646,64	58 603,07	Augmentation dûe aux AOT des forains de St Leu appliquée en année pleine en 2019 au lieu de 6 mois en 2018
77	Produits recettes amodiation exercices antérieurs exceptionnels		17 250,58		Pas de recette exceptionnelle en 2019
	Т	OTAL RECETTES REELLES	1 887 476,50	2 113 068,45	

Chapitre 002 Excédent de fonctionnement reporté : 36 450,75 €

Chapitre 013 Atténuation de charges : 0 €

En 2019, la Régie ne disposait plus d'emplois aidés; les derniers contrats ont pris fin en 2018.

Chapitre 70 Vente de produits et prestations de services : 1 266 853,93 €

Les recettes d'amodiation des 3 ports se décomposent comme suit :

Plan d'eau	Locaux	Zone technique
1 035 621	198 623	32 610,00
		1 266 854

Les seules recettes du plan d'eau (1 035 621€) s'établissent comme suit par port :

Port de la Pointe des Galets	Port de Saint Leu	Port de Saint Gilles		
867 815	63 516	104 290		

Chapitre 74 Subvention: 768 000 €

La participation du budget général au budget annexe de la RPP s'élève à 768 000€. Ce versement sert à la fois à équilibrer le déficit d'exploitation et à permettre à la Régie de disposer de suffisamment de trésorerie pour fonctionner.

RÉPARTITION DU DÉFICIT D'EXPLOITATION 2019 PAR PORT

	Dépenses (1)	Recettes (hors subvention du TCO) (2)	Déficit (2)-(1)		
Pointe des Galets	1 293 261,36	1 198 716,13	- 94 545,23		
Saint Gilles	281 864,65	82 836,32	- 199 028,33		
Saint Leu	82 901,37	63 516,00	- 19 385,37		
Total	1 658 027,38	1 345 068,45	- 312 958,93		

. Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : 58 603,07 €

L'augmentation constatée en 2019 est due principalement à la délivrance d'AOT supplémentaires aux forains de Saint-Leu lors des concerts des dimanches et jours fériés. D'autre part, en 2018 ce produit ne portait que sur 6 mois alors qu'en 2019 il est en année pleine.

BILAN DE LA SECTION DE FONCTIONEMENT

	Dépenses	Recettes
Pointe des Galets	1 293 261,36	1 732 716,13
Saint Gilles	281 864,65	187 836,32
Saint Leu	82 901,37	192 516,00
Total	1 658 027,38	2 113 068,45

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Les Dépenses

Les dépenses réelles d'investissement 2019 s'élèvent à 380 125,46€ et concernent essentiellement la rénovation des box pêcheurs de la Pointe des Galets, l'aménagement de l'accès aux pontons, travaux de réparation des réseaux AEP, réfection du réseau eaux usées, sécurisation port de St Leu...

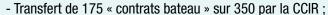
Chapitre	Objet	Dépenses			
Chapitre	Objet	2018	2019		
20	Frais d'étude	•	3 000,00		
21	Immobilisations corporelles	87 377,64	130 354,58		
23	Constructions	226 787,35	246 770,88		
ТОТА	L DEPENSES REELLES	314 164,99	380 125,46		

B - Les Recettes

Les recettes réelles d'investissement 2019 s'élèvent à 3 969,12€. Il s'agit d'une subvention de la CDC perçue au titre de sa participation à l'étude sur la constitution d'une SEMOP.

Chapitre	Objet	Recettes			
Chapture	2018	2019			
10	Excédent reporté	569 293,00	-		
13	Subventions d'équipement	-	3 969,12		
ТОТА	L RECETTES REELLES	569 293,00	3 969,12		

ZOOM SUR LA REPRISE DU PORT DE SAINT GILLES (DOSSIER CCIR) AU 31/12/2019 :



- Il reste une vingtaine de propriétaires à identifier pour régulariser leur situation ;
- 43 commerces sur 55 ont opté pour le paiement de leur redevance au TCO (78%) ;
- 3 niveaux de contentieux :
 - un référé « mesures utiles » pour récupérer des données d'exploitation (médiation à venir) ;
 - une demande d'indemnisation de la CCIR pour 6 M€ (évaluation des remises en état à faire) ;
 - un référé provision de la CCIR pour 2,2 M€ (biens non totalement amortis).
- Les amodiataires commerçants sont relancés pour des loyers 2019-2020 et taxes foncières.



LA CONSOLIDATION DES COMPTES

La loi 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République (dite loi ATR) a introduit les prémices d'une consolidation des comptes dans le secteur public local. Cette «consolidation» consiste, pour une collectivité locale, à détecter un éventuel risque en examinant, à l'aide de documents comptables, la nature des relations juridiques et/ou financières existantes entre la dite collectivité et ses partenaires, définis ici sous le terme de «partenaires privilégiés».

1. BALANCE CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

L'exigence de consolidation consiste au minimum, en une intégration des résultats annuels du budget principal et des budgets annexes par neutralisation des transferts croisés entre budgets.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BALANCE CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

	BUDGET NO	N CONSOLIDE	BUDGET CONSOLIDE			
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES		
SECTION D'INVESTISSEMENT	114 773 708,38	99 191 284,94	112 094 038,16	96 511 614,72		
Budget Principal	95 725 583,98	83 470 476,27	93 045 913,76	83 470 476,27		
Budget RPP	432 234,25	906 788,52	432 234,25	906 788,52		
Budget GEMAPI	18 615 890,15	14 814 020,15	18 615 890,15	12 134 349,93		
SECTION DE FONCTIONNEMENT	172 715 476,82	196 225 655,16	170 298 274,98	193 808 453,32		
Budget Principal	169 988 747,47	189 471 640,76	167 571 545,63	189 011 439,21		
Budget RPP	1 887 653,40	2 113 068,45	1 887 653,40	1 345 068,45		
Budget GEMAPI	839 075,95	4 640 945,95	839 075,95	3 451 945,66		
BUDGET GENERAL	287 489 185,20	295 416 940,10	282 392 313,14	290 320 068,04		

C'est un montant total de dépenses réelles de 223,4 M€ qui a été réalisé sur le territoire en 2019, dont 56,988 M€ relatifs à Cambaie et 10,912 M€ relatifs à la dette.

2. LE PÉRIMÈTRE DE « CONSOLIDATION » ET SES DIFFÉRENTS NIVEAUX

Le TCO a identifié et suivi, en 2019, 21 "partenaires privilégiés". Cependant, la "consolidation" ne porte pas sur l'ensemble de ces structures. Son périmètre a été déterminé en fonction du niveau d'influence exercé par le TCO, de son implication dans le fonctionnement de l'entité et/ou des moyens qu'il lui consacre. Il est décliné selon 4 niveaux et concerne 24 organismes.

NIVEAU 1

Ce premier niveau, le plus proche de la Collectivité, regroupe les entités sous participation / partenariat MAJORITAIRE selon 4 sous-ensembles :

• Les établissements publics locaux et Budgets annexes :

REA (Régie d'Enseignement artistiques)

OTIO (Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest)

RPP (Régie des Ports de Plaisance)

Les syndicats dont le TCO est membre :

ILEVA (Syndicat mixte de traitement des déchets)

• Les sociétés (d'économie mixte ou publiques) dont le TCO détient plus de 50 % du capital social :

CYCLEA (Société d'Economie Mixte des déchets)

SEMTO (Société d'Economie Mixte des Transports de l'Ouest)

Les associations ou autres, financées à plus de 60 % :

T'COS (Comité d'œuvres sociales du TCO)

NIVEAU 2

Ce niveau regroupe les entités bénéficiant d'une participation FORTE du TCO, selon 2 sous-ensembles :

• Les sociétés (d'économie mixte ou publiques) dont le TCO détient de 15 % à 49 % du capital social :

SPL TAMARUN (Société Publique Locale TAMARUN).

 Les associations, ou autres, recevant entre 30 % et 60 % de financement :

REUNION ACTIVE ASSOCIATION (Développement des initiatives d'insertion par l'économie /Economie Sociale et Solidaire)

NIVEAU 3

Ce niveau regroupe les entités bénéficiant d'une participation RELATIVE du TCO, selon 2 sous-ensembles :

• Les sociétés (d'économie mixte ou publiques) dont le TCO détient entre 10 et 14 % du capital social :

SEMADER (Société d'Economie Mixte d'Aménagement de la Réunion). La délibération de cession des parts du TCO à la CDC Habitat est intervenue en conseil communautaire du 16 décembre 2019. Cependant, l'acte de cession a été formalisé le 6 février 2020.

ullet Les associations, ou autres, recevant entre 10 % et 30 % de financement :

LESPAS (Régie Espace Culturel)

SECHOIR (Association de Gestion du Séchoir)

KABARDOCK (AGEMA)

NIVEAU 4

Ce niveau regroupe les structures dont les emprunts ont été garantis par le TCO :

SEMADER (Société d'Economie Mixte d'Aménagement, de Développement, d'Equipement de la Réunion)

SIDR (Société d'Economie Mixte /Société Immobilière du Département de La Réunion)

SODIAC (Société d'Economie Mixte/ Société Dionysienne d'Aménagement et de Construction)

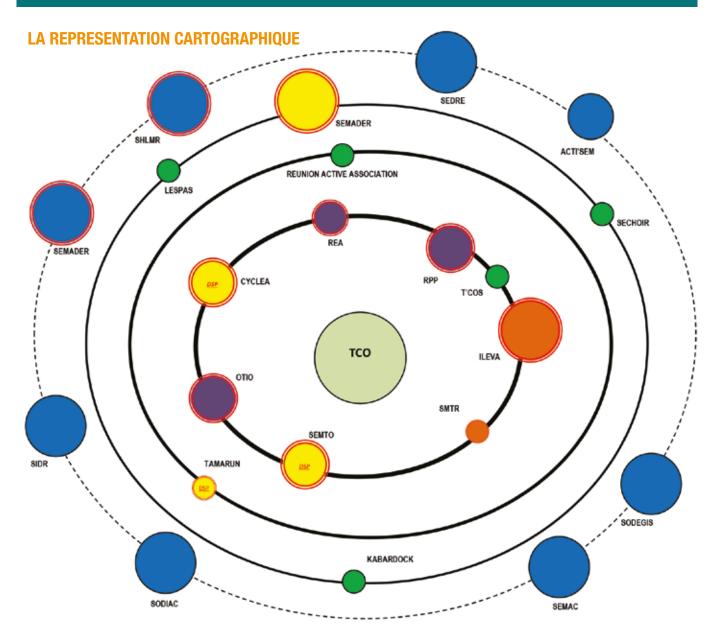
SEMAC (Société d'Economie Mixte d'Aménagement et de Construction)

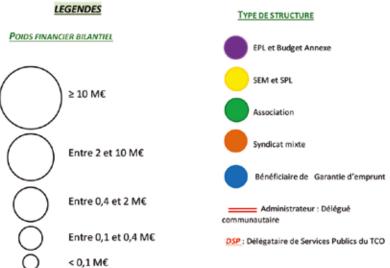
SHLMR (Société Anonyme d'Habitat à Loyer Modéré de la Réunion) **SODEGIS** (Société d'Economie Mixte /Société de Développement et de Gestion d'Immobilier Social)

SEDRE (Société d'Economie Mixte /Société d'Equipement du Département de la Réunion)

ACTI'SEM (Société par Actions Simplifiée)

LA REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE DU TCO ET DE SES SATELLITES





LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nom de	Raison sociale de	Capital Total	Engagement du TCO			
l'organisme	l'organisme	(en €)	Part	Montant		
CYCLEA	Société Anomyme d'Economie Mixte CYCLEA (S.E.M)	3 975 998	76,96%	3 059 998 €		
SEMTO	Société d'Economie Mixte des Transports de l'Ouest (S.E.M)	2 000 000	51,25%	1 025 088 €		
NEXA	Société Anomyme d'Economie Mixte de la Région Réunion pour le Développement Durable et la Coopération Régionale (S.A.E.M.)	5 378 958	0,62%	33 530 €		
SHLMR	Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion S.A.E.M.	6 624 044	0,00%	31 €		
TAMARUN	Société Publique Locale TAMARUN (S.P.L)	921 000	16,69%	153 750 €		
SPL MARAINA	Société Publique Locale d'Aménagement (S.P.L.A)	2 401 487	2,08%	50 000 €		
SPL OTE	Société Publique Locale TERRITOIRE OUEST EVENT (S.P.L)	60 000	50,83%	30 500 €		
TOTAL		21 361 487		4 352 897 €		

L'ANALYSE RÉTROSPECTIVE

Saction de forctionnement	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Section de fonctionnement				-	-		-			-	
Recettes réelles de fonctionnement	105,1	108,2	116,4	117,8	124,8	129,9	137,7	135,4	143,4	145,0	148,8
Recettes réelles de fonctionnement hors cession et hors recettes exceptionnelles	103,1	106,9	112,5	116,1	123,4	127,5	130,6	132,0	133,2	142,1	142,8
Atténuations de charges	0,4	0,2	0,3	0,4	0,3	0,5	0,6	0,7	0,6	1,5	2,0
Produits des services	-	-	-	-	-	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	-
Impôts et taxes	71,3	75,8	75,6	81,0	83,5	90,1	92,0	96,6	101,7	109,3	112,9
Ootations et participations	27,1	25,8	33,0	31,8	35,8	32,7	32,5	30,5	26,1	27,8	25,2
Autres produits de gestion courante	3,9	3,8	3,6	2,9	3,8	3,4	3,4	3,5	4,0	2,8	2,7
Produits financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits exceptionnels	2,3	1,4	3,9	1,7	1,4	2,4	7,1	3,4	10,2	2,9	6,0
Reprise sur amortissements et provisions	-	1,2	-	-	-	-	1,4	-	-	0,0	-
Dépenses réelles de fonctionnement	96,8	103,5	106,3	111,0	117,7	123,5	133,1	129,0	131,6	127,3	123,5
Dépenses réelles de fonctionnement hors dépenses exceptionnelles	96,3	101,2	106,0	111,0	115,7	123,5	130,1	128,7	128,1	126,2	122,3
Charges à caractère général	63,8	66,6	69,7	71,8	74,5	81,0	77,4	72,6	72,0	73,0	66,6
Charges de personnel	6,1	7,0	8,5	9,8	11,6	12,9	15,0	16,6	17,6	17,5	16,5
Attenuations de produits	22,4	24,6	24,0	24,0	24,9	24,6	23,3	22,4	21,8	20,5	19,5
Autres charges de gestion courante	2,3	2,6	3,1	3,7	3,9	3,7	12,7	14,9	13,9	12,4	16,0
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	0,4	_	-	-	-	-	0,1	0,2	0,2
charges financières	0,5	0,3	0,3	0,6	0,9	1,3	1,8	2,2	2,3	2,6	2,1
charges exceptionnelles	0,5	2,4	0,3	0,0	2,0	0,0	2,9	0,3	3,5	1,1	1,3
dotations aux provisions	1,2	-	-	1,1	-	-	0,0	0,0	0,5	0,1	1,4
EPARGNE BRUTE (hors cession)	8,3	4,7	10,1	6,4	7	6,0	3,8	6,4	6,4	16,7	21,8
EPARGNE NETTE (hors cession)	7,00	3,6	8,7	5,1	5	3	(-)0,40	0,9	0,2	10,0	14,8
	I	1	I	1	I		1	I	1	l	
Section d'investissement (hors 16449 et 1068)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes réelles d'investissement	2,4	3,9	10,9	18,4	26,0	25,5	29,4	30,6	15,8	7,5	8,4
Recettes réelles d'investissement hors emprunt et hors autres recettes	1,1	3,2	4,0	7,7	3,3	4,4	7,9	10,6	6,6	3,2	3,6
Subventions d'investissement	0,8	2,5	2,7	4,3	1,1	2,7	4,9	7,2	4,2	0,8	2,2
FCTVA	0,3	0,7	1,3	3,4	2,2	1,7	3,1	3,3	2,5	2,4	1,4
Emprunts	1,3	-	4,0	10,0	22,6	17,8	21,5	20,0	9,0	3,5	4,0
Autres	0,0	0,7	2,8	0,7	0,1	3,3	-	-	0,2	0,8	0,8
Dépenses réelles d'investissement (avec dette)	8,7	15,7	20,3	34,7	30,9	24,7	35,1	37,5	27,5	24,8	29,5
Dépenses réelles d'investissement hors dette	7,3	14,6	18,9	33,4	28,9	21,5	30,9	32,1	21,3	18,0	22,5
Dépenses réelles d'investissement hors dette et hors Cambaie EPFR	7,3	14,6	18,9	33,4	28,9	21,5	30,9	32,1	15,2	18,0	20,1
Dépenses d'équipement	5,2	10,1	10,8	24,0	23,7	15,1	25,3	27,3	18,9	11,8	17,6
Subventions d'équipement	2,1	4,5	4,8	6,4	3,8	6,2	5,1	4,8	2,3	4,0	2,6
Autres (immobilisations financières)	-	-	3,3	3,0	1,4	0,2	0,6	-	0,0	2,2	2,2
Remboursement du capital	1,4	1,1	1,4	1,3	2,0	3,2	4,2	5,4	6,2	6,8	7,0
Temboursement du capital				<u></u>							
veribouisement du capital		<u> </u>		l 			<u> </u>			<u> </u>	

Résultat de l'exercice hors 001,002 et 1068

(-) 9,54

(-) 0,19

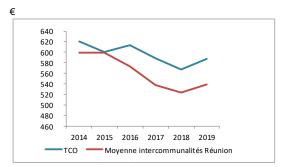
LES RATIOS FINANCIERS : L'ANALYSE COMPARATIVE

Le Code Général des Collectivités Locales prévoit que les collectivités locales produisent à l'appui des comptes administratifs des données synthétiques sur leur situation financière.

L'analyse de ces données permet ainsi de se comparer aux autres intercommunalités de l'île.

1- Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant

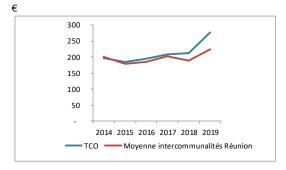
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
тсо	621	600	613	589	567	588
Moyenne intercommunalités Réunion	599	599	573	538	523	539
dont: Cinor Civis Cirest Casud	590 677 507	609 709 479	640 665 470 478	642 678 474 309	641 638 460 310	643 681 466 317



Les dépenses réelles de fonctionnement du TCO au titre de 2019 sont au-dessus de la moyenne départementale.

2- Le produit des impositions directes par habitant

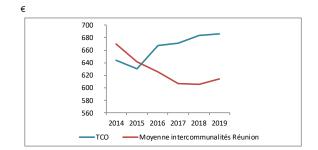
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
тсо	197	185	194	208	213	276
Moyenne intercommunalités Réunion	200	180	184	202	188	224
dont: Cinor Civis	227 163	214 182	242 198	255 243	189 242	259 243
Cirest Casud	211 -	137 -	215 73	218 88	190 108	220 123



Les produits fiscaux/habitant du TCO au titre de 2019 demeurent dynamiques par rapport aux autres EPCI.

3- Les recettes réelles de fonctionnement par habitant

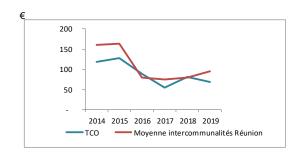
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
тсо	644	630	667	671	684	686
Moyenne intercommunalités Réunion	671	642	625	607	605	614
dont: Cinor Civis Cirest Casud	697 786 555 -	709 725 503 -	724 720 504 508	741 755 497 369	735 691 503 412	731 721 521 410



Les recettes réelles de fonctionnement du TCO sont supérieures à la moyenne départementale.

4- Les dépenses d'équipement brut par habitant

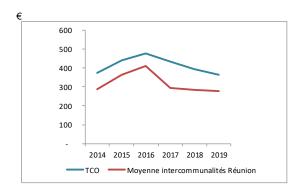
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
тсо	118	127	88	55	81	68
Moyenne intercommunalités Réunion	160	163	79	75	80	95
dont: Cinor Civis Cirest Casud	275 159 88	175 183 167	120 91 33 64	88 145 59 28	94 177 26 21	129 183 61 32



Le TCO a investi l'équivalent de 68€/habitant au titre de 2019. La moyenne départementale est de 95€/habitant.

5- L'encours de la dette par habitant

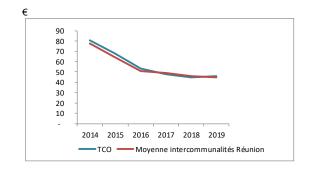
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
тсо	375	441	477	436	396	365
Moyenne intercommunalités Réunion	288	366	411	294	286	279
dont: Cinor Civis Cirest Casud	376 297 104 -	426 430 165 -	427 450 175 528	369 477 163 27	379 481 149 25	333 539 136 20



Le TCO a réduit son encours de dette au titre de 2019. Cependant, notre encours reste supérieur à la moyenne départementale : 365€/habitant contre 279€/habitant. A titre d'information, l'encours de la dette par habitant avec Cambaie est de 544€/habitant.

6- La dotation globale de fonctionnement par habitant

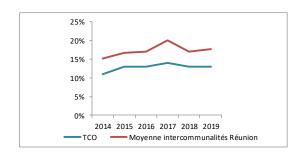
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
тсо	81	68	53	48	45	46
Moyenne intercommunalités Réunion	78	64	51	49	46	45
dont: Cinor Civis Cirest Casud	90 76 63 -	75 61 53 -	57 44 41 60	51 54 37 57	48 45 34 56	48 39 34 56



La DGF/habitant du TCO est proche de la moyenne départementale.

7-La part des dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

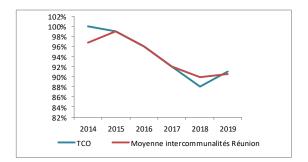
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
тсо	11%	13%	13%	14%	13%	13%
Moyenne intercommunalités Réunion	15%	17%	17%	20%	17%	18%
dont: Cinor Civis Cirest Casud	17% 22% 11%	17% 24% 13%	17% 26% 14% 17%	17% 25% 14% 28%	17% 23% 15% 19%	17% 22% 16% 20%



Le TCO consacre 13% de ses dépenses de fonctionnement à la masse salariale, quand la moyenne départementale est de 18%. Cependant, il doit être précisé que la gestion des services publics au TCO se fait essentiellement dans le cadre de marchés publics, alors que dans les autres EPCI, le recours à la régie peut-être privilégié.

8- Les dépenses de fonctionnement + remboursement de dette en capital/recettes réelles de fonctionnement

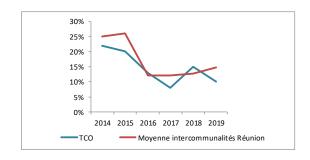
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
тсо	100%	99%	96%	92%	88%	91%
Moyenne intercommunalités Réunion	97%	99%	96%	92%	90%	91%
dont: Cinor Civis Cirest	90% 100% 97%	91% 103% 103%	94% 97% 95%	92% 94% 99%	93% 98% 94%	94% 98% 92%
Casud	-	-	98%	84%	76%	78%



Ce ratio mesure la part des recettes réelles de fonctionnement consacrée à l'investissement, une fois déduit les dépenses de fonctionnement et le remboursement du capital de la dette. Pour 2019, le TCO a consacré 9% de ses recettes réelles de fonctionnement à l'investissement.

9-Les dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement

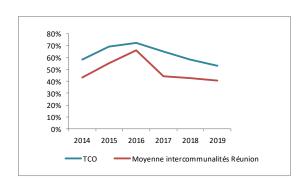
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
тсо	22%	20%	13%	8%	15%	10%
Moyenne intercommunalités Réunion	25%	26%	12%	12%	13%	15%
dont: Cinor Civis	40% 24%	25% 25%	17% 13%	12% 19%	13% 25%	19% 25%
Cirest Casud	14% -	33% -	6% 13%	12% 8%	5% 5%	12% 8%



Les recettes réelles de fonctionnement financent 10% des dépenses d'équipement brut. Le TCO se situe en deçà de la moyenne départementale.

10- Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
тсо	58%	69%	72%	65%	58%	53%
Moyenne intercommunalités Réunion	43%	55%	66%	44%	43%	41%
dont:						
Cinor	54%	60%	59%	50%	52%	46%
Civis	42%	59%	62%	63%	69%	74%
Cirest	19%	33%	35%	33%	30%	26%
Casud	-	-	104%	7%	6%	5%



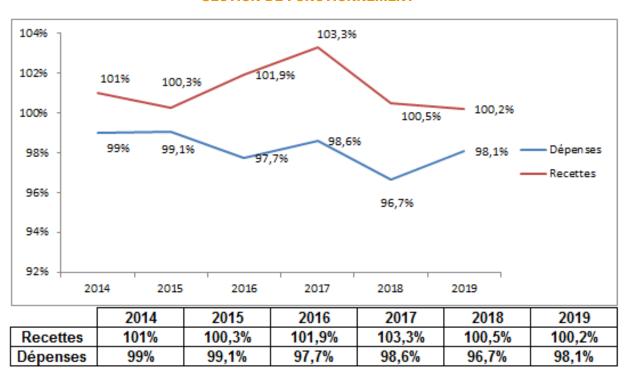
Le taux d'endettement du TCO s'améliore en 2019. Cependant en intégrant Cambaie, ce ratio monte à 79%.

LES ANNEXES

- Annexe 1 : Des taux de réalisation stables en fonctionnement, mais restant à améliorer en investissement
- Annexe 2 : PPI 2018-2020 : zoom sur les investissements 2018/2019
- Annexe 3: Bilan des prestations par commune
- Annexe 4 : Détail des subventions d'équipements encaissées en 2019
- Annexe 5: Etat des provisions

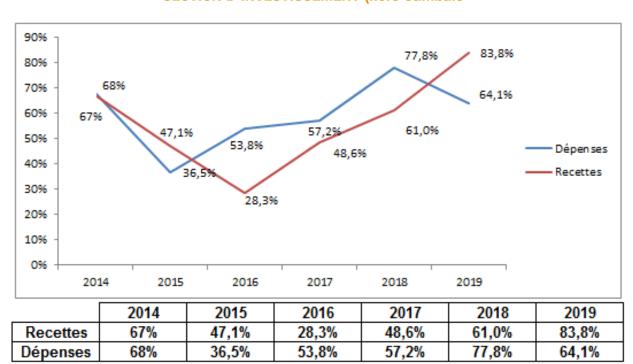
ANNEXE 1 : DES TAUX DE RÉALISATION STABLES EN FONCTIONNEMENT, MAIS RESTANT À AMÉLIORER EN INVESTISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Le taux de réalisation en recettes est proche des 100%, soit en conformité avec la prévision budgétaire.

SECTION D'INVESTISSEMENT (hors Cambaie



Le taux de réalisation en recettes continue à s'améliorer en 2017. En revanche, la tendance favorable observée en dépenses depuis 2016 connaît une inflexion, avec un taux de réalisation inférieur de 16 points à la cible de 80% pour 2019.

ANNEXE 2 : PPI 2018-2020 : ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS 2018/2019

INTITULÉ	CA 2018	CA 2019	Évolution
ÉCOCITÉ hors foncier Cambaie EPFR	1 064 935,45	1 952 098,95	83%
Aménagement / Habitat	2 289 124,75	566 036,51	-75%
Etudes planification aménagement (dont daac, scot, plh, mafate)	438 262,85	419 724,61	-4%
Fonds de concours (Aménagement)	1 340 231,28	25 000,00	-98%
Action habitat (PILHI/PLH)	456 381,87	37 236,02	-92%
Stratégie d'Aménagement du Territoire	6 267,00	25 922,95	314%
NPRU Ariste Bolon	47 981,75	58 152,93	21%
Économie/Numérique/Culture/Sport	7 012 559,23	4 850 462,71	-31%
Centre d'enseignement artistique intercommunal (dt éqpt)	1 714 208,09	472 162,00	-72%
Extension ZA Bras Monvert	1 650 760,37	658 511,92	-60%
Pôle Loisir et Nature de Dos D'Ane (travaux + foncier)	38 834,19	106 600,57	175%
Extension ZA Pointe des Chateaux (phase travaux)	2 926 210,24	1 776 426,61	-39%
Pôle architectural de construction durable	8 029,00	6 200,78	-23%
Réhabilitation des Zones d'activités	125 841,46	1 262 217,37	903%
Acquisition de foncier pour la ZA la Saline		455 197,34	
Village numérique	38 913,50	68 998,26	77%
Système d'information du territoire (dont Carte de Vie Quotidienne)	28 988,69	6 713,44	-77%
NPRU Ariste Bolon	28 861,00	-	-100%
Aménagement de LENA	51 912,69	5 198,85	-90%
Autres (fonds de concours et divers)	400 000,00	32 235,57	-92%
Tourisme	897 008,19	1 254 765,56	40%
Ports de plaisance	482 294,56	1 072 160,73	122%
Sentier littoral St Leu	31 108,36	82 306,26	165%
Camping	22 849,02	1 587,16	-93%
ZALM de T Bassins	933,10	-	-100%
Sentier littoral ONF	309 176,16	-	-100%
BIT Mafate	-	23 534,48	-
Signalétique touristique	-	916,75	=
Divers	13 177,60	74 260,18	464%
Pointe de Trois Bassins	37 469,39	-	-100%

INTITULÉ	CA 2018	CA 2019	Évolution
Environnement	1 861 591,50	1 846 791,06	-1%
Acquisition bacs OM+CS	792 117,71	1 135 572,42	43%
Fourrière animale + centre animalier	389 591,09	40 797,56	-90%
Acquisition de CPU	226 661,76	245 957,58	9%
Autres acquisitions (verres, bornes et caissons)	25 526,10	158 162,92	520%
Acquisition de bio composteurs	169 235,62	130 156,17	-23%
Actions PCET	7 384,24	9 880,00	34%
Réhabilitation de décharges	107 700,02	26 160,93	-76%
Autres	5 250,00	=	-100%
Remises aux normes des déchèteries	128 268,01	50 234,69	-61%
Panneaux d'information	9 856,95	49 868,79	406%
Transport	5 917 605,50	3 817 043,88	-35%
Etudes prospectives diverses	74 358,82	153 017,75	106%
Acquisition de bus propres	4 346 809,17	2 398 066,88	-45%
Fonds de concours (PDU)	601 485,00	-	-100%
Aménagement de 99 Arrêts de bus	167 014,15	363 684,11	118%
Points de correspondance NKO	7 267,23	504,96	-93%
IP La Possession - cœur de ville+ Palestine (hors foncier)	30 996,45	20 595,19	-34%
IP - le Port dont aimé césaire (hors foncier)	155 424,78	62 197,37	-60%
Pôles d'échange	511 302,15	706 303,60	38%
Autres	22 947,75	112 674,02	391%
Autres	1 086 780,88	3 578 304,42	229%
Subvention d'équilibre au budget annexe GEMAPI	-	2 679 670,22	-
Réhabilitation du siège	286 761,72	=	-100%
Parc informatique et divers (système d'information)	286 520,88	226 678,71	-21%
Autres dépenses (services generaux)	270 957,73	520 055,49	92%
Participation au capital de l'AFL	151 700,00	151 900,00	0%
Etude de préfiguration eau et assainissement	90 840,55	_	-100%
TOTAL OPÉRATIONS (ÉCOCITÉ hors foncier Cambaie EPFR)	20 129 605,50	17 865 503,09	-11%
TOTAL OPÉRATIONS (ÉCOCITÉ avec foncier Cambaie EPFR)	22 455 528,53	50 200 776,51	124%

ANNEXE 3: BILAN DES PRESTATIONS PAR COMMUNE

LES DÉPENSES DU TCO PAR COMMUNE

Afin d'apprécier la localisation des actions du TCO sur le territoire, il est réalisé annuellement une affectation des dépenses par commune.

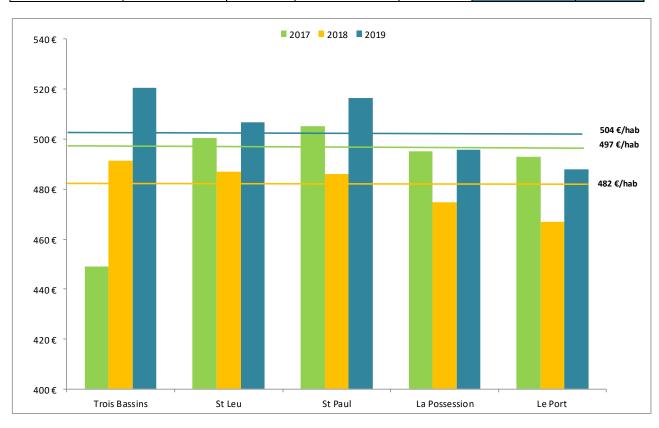
Les dépenses de fonctionnement sont réparties globalement à la population, car certains marchés ou prestations ne donnent

pas lieu à une répartition par commune (sauf marchés de collecte localisés).

Les dépenses d'investissement sont réparties en fonction de la localisation géographique de l'équipement. Si ce n'est pas possible, les dépenses sont réparties à la population.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR COMMUNE

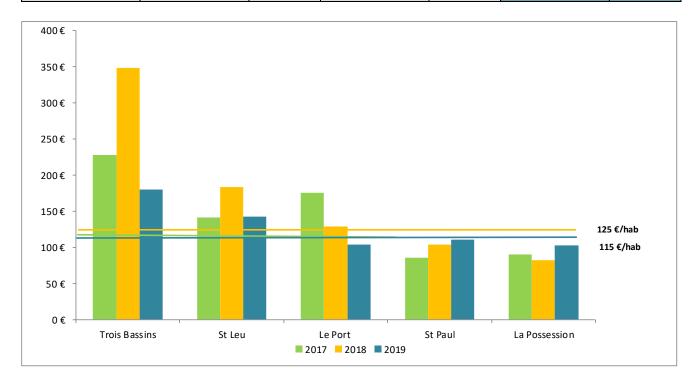
	Dépenses 2017	Dépenses /habitant	Dépenses 2018	Dépenses/ habitant	Dépenses 2019	Dépenses /habitant
Trois Bassins	3 275 272	449€	3 549 019	491€	3 752 251	521€
St Leu	17 234 882	505€	16 618 724	486€	17 641 580	516€
St Paul	53 102 957	500€	52 344 731	487€	54 182 995	507€
La Possession	16 148 876	495€	15 711 515	475€	16 524 278	496€
Le Port	17 729 389	493€	16 635 009	467€	17 150 182	488€
TOTAL	107 491 376	497€	104 858 998	482 €	109 251 285	504€



Globalement, les dépenses de fonctionnement ont augmenté entre 2018 et 2019 de 4,19%. En moyenne, les dépenses par habitant en 2019 sont de 504 €/habitant.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR COMMUNE

	Dépenses 2017	Dépenses /habitant	Dépenses 2018	Dépenses /habitant	Dépenses 2019	Dépenses /habitant
Trois Bassins	1 658 818	227€	2 515 583	348€	1 296 844	180€
St Leu	4 807 140	141€	6 263 561	183€	4 861 796	142€
Le Port	6 289 955	175€	4 572 919	128€	3 631 579	103€
St Paul	9 112 830	86€	11 092 885	103€	11 791 920	110€
La Possession	2 918 063	89€	2 694 689	81€	3 428 573	103€
TOTAL	24 786 806	115€	27 139 638	125€	25 010 712	115€



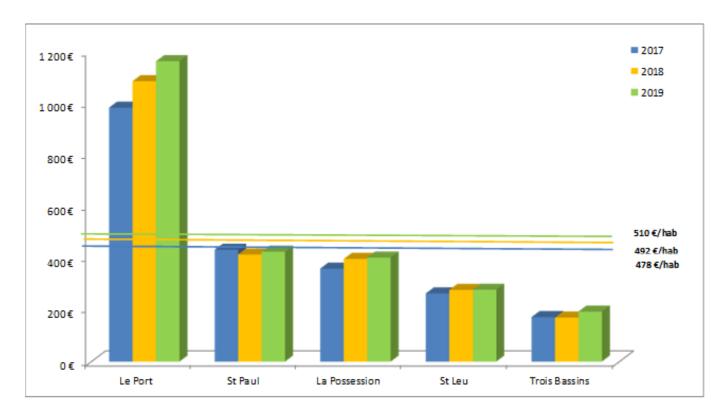
Globalement, les dépenses d'investissement ont baissé entre 2018 et 2019 de 7,85%. Trois Bassins et Saint-Leu sont au-dessus de la moyenne compte tenu de deux équipements majeurs : l'extension de la ZA Bras Montvert et de l'extension de la ZA Pointe des Châteaux.

LES RECETTES DU TCO PAR COMMUNE

Les recettes sont composées de la fiscalité, des dotations de l'Etat relatives à la compensation de la suppression de la taxe professionnelle, des participations des familles aux transports scolaires, hors attribution de compensation reversée aux communes.

REPARTITION DES RECETTES PAR COMMUNE

	Recettes 2017	Recettes/ habitant	Recettes 2018	Recettes/ habitant	Recettes 2019	Recettes/ habitant
Le Port	36 352 716	983€	38 669 458	1 085 €	40 844 656	1 162 €
St Paul	43 700 840	433€	44 560 466	415€	45 423 902	425€
LaPossession	12 535 636	360€	13 146 157	397€	13 414 009	402€
St Leu	9 449 536	264€	9 4 8 4 6 8 7	277€	9 484 687	278€
Trois Bassins	1 243 595	172 €	1 229 111	170€	1 394 043	193€
TOTAL	103 282 323	478€	107 089 879	492€	110 561 298	510€



Le graphique confirme que la commune du Port est la 1e commune contributrice, compte tenu de la recette liée à la cotisation foncière des entreprises. L'évolution des recettes sur la commune du Port est plus importante en 2019 compte tenu d'une augmentation des compensations fiscales 2019 (4,293 M€, soit +35% par rapport à 2018). Le produit des compensations est réparti en fonction de la ventilation de la dotation de compensation par commune : soit 42% pour la commune du Port.

ANNEXE 4 : DÉTAIL DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT ENCAISSÉES EN 2019

Compétence Opérations	Montant de la subvention	Encaissements antérieurs	Encaissées en 2019	Reste à encaisser
Operations	allouée	anterieurs	2013	endalssei
ÉCONOMIE ET EMPLOI	4 595 223,62	1 213 434,71	854 374,11	2 527 414,80
ZA bras Montvert	1 950 000.00	1 141 587.62	418 412,38	390 000,00
ZA Pte des châteaux - Etudes et travaux	2 445 223,62	71 847,09	403 628,53	1 969 748,00
Etude de modernisation des Zones d'activités	200 000,00	71047,05	32 333,20	167 666,80
Litade de modernisation des Zones d'activités	200 000,00	_	32 333,20	107 000,00
VALORISATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE	4 899 321,54	864 224,20	480 319,44	3 554 777,90
EAIO Plateau Caillou	2 549 525,00	857 604,66	196 373,79	1 495 546,55
Sentier Littoral de St Paul - Cambaie	2 349 796,54	6 619,54	283 945,65	2 059 231,35
ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	666 560,00	90 560,00	385 058,40	
Prog. Territoire Energie Positive Croissance Verte	649 200,00	90 560,00	367 698,40	-
Etude de préfiguration du contrat de transition écologique (CTE)	17 360,00	-	17 360,00	-
MOBILITÉ ET DEPLACEMENTS	623 989,94	340 843,05	169 257,16	87 789,00
Pole d'Echange St Gilles Hauts	509 075,94	340 843,05	142 132,16	-
Etude de faisabilité d'un projet de transport personnalisé aérien	114 914,00	_	27 125,00	87 789,00
PLANIFICATION AMÉNAGEMENT URBAIN ET HABITAT	733 150,22	24 900,00	384 289,63	323 960,59
ANRU Quartier Ariste Bolon	74 275,00	24 900,00	9 375,00	40 000,00
2015-2017 (OGRAL) Secteur Trois Bassins et bernica	136 000,00	-	107 081,67	28 918,33
2015-2018 (OGRAL) Secteur Bernica	45 000,00	-	42 000,00	3 000,00
2015-2018 (OGRAL) Secteur Tan Rouge	45 000,00	-	36 000,00	9 000,00
Etude diagnostic technique et social des LTS communaux de la ville du Port	112 500,00	-	93 750,00	18 750,00
Etude pré-opérationnelle RHS Ravine Daniel st Paul	84 560,00	-	41 847,36	42 712,64
Etude desserte aérienne du Cirque de Mafate	48 000,00	-	12 080,00	35 920,00
Plan paysages de Ouest de la réunion	120 855,22	-	15 000,00	105 855,22
RHS Secteur Ruisseau Saint Paul-LOT1	66 960,00	-	27 155,60	39 804,40
				-
Écocité	1 028 262,91	416 243,24	332 676,60	279 343,07
Terre fertile	380 000,00	129 426,93		250 573,07
Schéma d'aménagement et Sd espaces publics tranche 1	184 037,50	165 633,75	18 403,75	-
Étude préliminaire "Axe mixte et infrastructures connexes"	359 600,03	71 475,06	288 124,97	-
Etude du potentiel Energie renouvelable (ENR) de Cambaie	50 000,00	-	21 230,00	28 770,00
Etude hydrogéologique de l'aquifère de la plaine Cambaie - (étude)	54 625,38	49 707,50	4 917,88	-
ADMINISTRATION GENERALE	30 000,00	-	15 000,00	15 000,00
Etude documents numériques TCO et communes membres (archivage électronique)	30 000,00	-	15 000,00	15 000,00
TOTAL GÉNÉRAL	12 576 508,23	2 950 205,20	2 620 975,34	6 788 285,36

Les subventions encaissées en 2019 ont évolué de + 19,8% par rapport à 2018. Les restes à encaisser à hauteur de 3,555 M€ sont relatifs à des projets ayant pris du retard : l'Ecole d'Enseignement Artistique de Plateau Caillou et le sentier littoral de l'ONF.

ANNEXE 5: ETAT DES PROVISIONS

Objet de la provision	Date de constitution de la provision	Stock des provisions constituées au 01/01/2019	Provisions constituées en 2019	Montant des reprises au titre de 2019	Solde des provisions constituées au 31/12/2019
PROVISIONS POUR CREANCES IRRECOUVRABLES	2014 à 2018	147 775,36	247 775,36	100 000,00	147 775,36
PROVISIONS CONTENTIEUX AFFAIRES JURIDIQUES	2018-2019	868 000,00	1 018 000,00	Ē	1 018 000,00
DOTATION COMPLEMENTAIRE ILEVA	2018-2019	917 000,00	1 402 000,00	1 402 000,00	-
TOTAL		1 932 775,36	2 667 775,36	1 502 000,00	1 165 775,36



RAPPORT FINANCIER

